

Débat public
Projet de terminal méthanier au Verdon

Royan, le 29 octobre 2007

Réunion thématique

Paysage – Tourisme

Nombre de participants : 2400

CPDP :

M. Louis-Julien Sourd, Président ;

Mme Corinne Biès

M. Patrick Loulière.

MAÎTRE D'OUVRAGE 4Gas :

M. Henk Jonkman, Directeur Général France 4GAS ;

M. Arjen Kruithof, Conseiller technique Cabinet HASKONING ;

M. Olivier Bousquet, Directeur de projets HSQE 4GAS.

M. Renaud Dupuis, PARMENION Conseil en Communication.

Introduction

M. Louis-Julien Sourd – Président de la CPDP

Bonsoir à toutes et à tous. Merci d’être nombreux pour cette deuxième réunion à Royan. Je me réjouis de cette participation qui montre votre intérêt pour le débat public.

Je pense qu’en début de réunion, il est normal que je donne la parole aux élus de la côte Royannaise pour vous souhaiter la bienvenue.

M. Henri Le Gueut – Maire de Royan

Bonsoir Monsieur le Président, Monsieur le Sénateur et Maire de Soulac. Bonsoir Monsieur le Député. Bonsoir à tous et merci.

Je pensais prendre la parole tout à l’heure, mais on m’a demandé de la prendre maintenant. C’est un plaisir de vous voir tous ici ce soir pour nous défendre contre ce projet qui est arrivé subitement de l’autre côté de l’estuaire. Merci à tous de nous défendre et de venir avec vos élus.

Mais, mes chers amis, il ne faut pas s’endormir ! Nous sommes peut-être partis pour de longs mois, mais vous pouvez être persuadés que nous défendrons cet espace et cet estuaire naturel que nous aimons tant. C’est notre joie de vivre, c’est notre poumon de tous les jours et notre cœur. Vous pouvez compter sur nous. Je sais pertinemment que vous viendrez avec nous tous pour défendre cet équilibre naturel que nous aimons tant.

Mes chers amis, certains vont poser des questions. Soyez persuadés que nous relevons toutes ces questions. Nous vous défendrons à un moment donné et nous avons besoin de vous, car sans vous, rien ne sera fait. Ce soir, c’est une démonstration.

Je vous dirai qu’à l’heure actuelle, nous sommes en débat public. Celui-ci doit se terminer le 14 décembre. Par la suite, deux mois après la clôture, nous aurons un bilan de ces débats publics, qui sera donné par la Commission que vous avez en face de vous. Par la suite, 4Gas donnera sa décision et j’espère de tout cœur qu’il aura compris que la décision doit être négative !

Nous ne pouvons pas attendre des mois. C’est trop inquiétant pour notre problème économique de la ville de Royan et pour vous tous, car en fin de compte, une enquête publique peut durer jusqu’à cinq ans. Vous rendez-vous compte ? Avoir cet étranglement pendant un certain temps. Non ! Il faut que 4Gas vous voie tous ce soir et comprenne qu’il n’a rien à faire ici !

Ce serait la sagesse de dire non. Nous lui dirions merci, car il aurait compris.

Nous allons maintenant entendre les questions et les discussions. Les élus qui sont ici présents ont besoin de vous, et c’est avec votre accord, avec votre soutien et avec votre cœur que nous gagnerons la bataille de l’environnement.

M. Didier Quentin – Député de Charente Maritime

Chers amis, à mon tour, après le Maire de Royan, de vous remercier pour cette présence massive. De mémoire de Royannais, on n'avait jamais vu autant de monde sous un chapiteau. Même en 1962 quand le Général de Gaulle était venu dans notre bonne ville, il n'y avait pas autant de monde. Ce « non » franc et massif, nous vous en remercions !

C'est pour nous le meilleur soutien. C'est pour nos hôtes, je crois, aussi une des réponses les plus nettes. Mais je dois dire que nous avons enregistré ces derniers jours des soutiens nouveaux et massifs. Je les rappelle :

- La motion votée à l'unanimité par le Conseil Général de Charente Maritime, 51 sur 51.
- La motion de soutien de la section régionale conchylicole, vous entendrez tout à l'heure François Patsouris, le Président des ostréiculteurs ;
- La motion de soutien des maires de la Charente Maritime, 472 maires qui se réunissaient en congrès samedi à Royan ;
- La lettre de soutien de Nicolas Hulot, ce qui au passage n'interdit pas, le moment venu de faire appel à un autre « Nicolas » ;
- L'annonce qui nous a été faite par le Président de notre Conseil Général, Claude Bélot, samedi matin, suite aux conversations qu'il a eues au Sénat avec le Président du Conseil Général de la Gironde, Monsieur Madrelle : celui-ci aussi, le moment venu, se prononcerait contre ce projet ;
- Aujourd'hui même, au courrier, j'avais une lettre d'Henri Giscard d'Estaing, le Président du Club Méditerranée, ce club qui se trouve à quelques kilomètres au nord de Royan. Si par malheur ce projet se réalisait, les GO, les gentils membres et autres auraient à quelques encablures ces méthaniers de 250 000 ou 300 000 tonnes. Je ne crois pas que ce soit pour cela qu'ils voudraient venir à la Palmyre.

Je dis cela devant notre ami Claude Caillé, qui a été pendant longtemps le maire Des Mathes- La Palmyre, qui prendra la parole tout à l'heure, et qui est le fondateur du zoo qui attire 800 000 personnes chaque année.

- Je crois que demain, j'aurai aussi un signe amical de la part de l'équipe de Thalassa. Bien évidemment, j'ai voulu mobiliser notre ami Pernoud qui a consacré à cet estuaire plusieurs émissions.

Vous voyez donc que la vague de soutien s'enfle.

Il est bien évident que la réalisation de ce projet serait un complet contresens sur l'avenir de l'estuaire de la Gironde.

Autre élément important, on nous dit qu'il y a un besoin pour la France. Je souligne que nous n'avons pas encore eu la réponse – je me tourne vers Monsieur Sourd, mais ce n'est peut-être pas de son fait, cela relève des autorités gouvernementales – à la seule question qui vaille : est-ce qu'il y a un intérêt national, majeur, pour un tel

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
équipement ? Je suis convaincu comme vous du contraire ! Je ne vois donc que des intérêts purement spéculatifs et financiers.

Il y a d'autant moins d'intérêt national à ce projet que deux terminaux sont achevés et sont même en cours d'extension, l'un à Fos, dans les Bouches du Rhône, l'autre à Montoir, sur l'estuaire de la Loire. Deux autres projets font l'objet d'un débat public, l'un à Dunkerque, l'autre à Antifer. J'ai rencontré ces derniers jours mes collègues députés de ces deux zones.

Michel Delebarre, député maire socialiste de Dunkerque, m'a dit : « Je suis étonné de ce qui se passe chez toi. Je comprends que tout le monde soit opposé. Nous sommes prêts à accueillir ce terminal méthanier, cela ne pose aucun problème. ». Ils sont donc preneurs à Dunkerque, parce que c'est la vocation de Dunkerque.

Le député UMP du Havre, Daniel Fidélin, m'a dit : « Nous aussi, nous sommes d'accord pour accueillir un terminal méthanier. »

Cela signifie qu'en France, il y aurait déjà quatre sites pour les années qui viennent. Bien évidemment, ce n'est pas la peine d'en créer un cinquième et de dénaturer – c'est le cas de le dire – complètement notre estuaire de la Gironde, dont la vocation est avant tout une vocation environnementale, paysagère. D'où l'idée que j'avais lancée de faire cette aire marine protégée.

Quand on parle du Médoc dans le monde entier, on pense aux caves, on ne pense pas aux cuves !

Certes, on nous parle du tourisme méthanier. Bien évidemment, on sait que c'est une farce. Tout à l'heure, vous entendrez Olivier Amblard, le Directeur du Comité Départemental du Tourisme. Il va montrer à nos amis l'importance du tourisme pour un département comme le nôtre. C'est notre premier gisement d'activités, d'emplois, de richesses.

Voilà où nous en sommes. Voilà pourquoi notre détermination reste pleine et entière.

Je terminerai en disant publiquement – je l'ai déjà écrit au Président de cette Commission Particulière du Débat Public – que nous tenons absolument, par respect pour vous tous, à ce que la réunion de clôture ne se fasse pas seulement au Palais des Congrès de Bordeaux, mais ici, à Royan !

... Voilà une approbation sans ambiguïté, ici, à Royan !

Je me tourne vers Xavier Pintat, Sénateur Maire de Soulac : il faut une réunion de clôture de l'autre côté de la Gironde aussi !

Nous ne voyons pas pourquoi cette réunion serait à plus de 100 kilomètres au sud, alors que pas un Bordelais n'aura à subir l'impact négatif de cette réalisation comme cela pourrait être le cas pour nous.

Nous restons donc plus que jamais mobilisés pour la défense de notre estuaire. Ce projet d'aire marine protégée me semble une excellente chose pour l'ensemble de nos communes littorales, pour tout notre estuaire.

J'ai apporté « Le Télégramme » de Brest, le grand journal de nos amis Bretons. Voyez l'écho très positif qu'a eu la constitution du parc marin d'Iroise. Voilà une belle réalisation ! Il faut que nous fassions de même sur notre Gironde. C'est cela, le développement d'avenir.

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
Quand je disais que je n’hésiterais pas le moment venu à faire appel à un autre Nicolas - vous voyez sans doute de qui je peux parler - c’est que le jeudi 25 octobre, le Président de la République a fait un grand discours au Palais de l’Élysée pour clore la première partie de ce qu’on a appelé le Grenelle de l’Environnement. Dans ce discours, je détache les quatre lignes suivantes :

« Tous les grands projets publics, toutes les décisions publiques, seront désormais arbitrés en intégrant leurs coûts pour le climat, leur coût en carbone. Toutes les décisions publiques seront arbitrées en intégrant leur coût sur la biodiversité.

Et cette phrase très importante, qu’on pourrait à l’avenir écrire en lettres d’or dans nos réunions :

« Très clairement, un projet dont le coût environnemental est trop lourd sera refusé ».

Je pense que vous êtes tous d’accord pour le refuser.

Alors, à très bientôt pour une nouvelle réunion et, je l’espère Monsieur Sourd, une réunion de clôture. Tout à l’heure, nous évoquons la salle. Je dois dire que Jean Pierre Tallieu, Président de la Communauté d’Agglomération Royan Atlantique, est prêt à louer un chapiteau encore plus grand que celui-ci pour que vous puissiez vous exprimer à plusieurs milliers et dire « non » à ce projet !

M. Louis-Julien Sourd

... Merci. Je voudrais maintenant vous présenter les personnes qui sont à la tribune. Au fur et mesure, viendront s’exprimer des responsables professionnels et des experts que nous sollicitons pour vous donner des éléments d’information ou des réponses à vos questions.

Les membres de la Commission présents :

- Madame Biès ;
- Monsieur Loulière.

A la table de gauche :

- Monsieur Jonkman, Directeur Général de 4Gas France...

... Si nous commençons comme cela, je pense que le débat va être court.

... Je crois avoir déjà dit que l’intérêt du débat public était le dialogue S’il n’y a pas de dialogue, il n’y a pas de débat. Je ne vois donc pas très bien à quoi servirait une troisième réunion puisque nous ne pouvons pas dialoguer...

... Vous m’avez bien compris...

... Je demande donc une certaine bonne conduite, que j’ai demandée à tout le monde, partout. Notre rôle est difficile, mais en plus, s’il n’y a pas de respect mutuel, il vaut mieux arrêter le débat tout de suite. Nous levons la séance et c’est terminé...

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
... Je vous demande donc de respecter tous les intervenants, quels qu'ils soient, 4Gas, les fonctionnaires, les professionnels qui viendront ce soir. Tout le monde a droit au respect ! Merci pour ceux qui m'approuvent.

Autour de Monsieur Jonkman :

- Monsieur Bousquet,
- Monsieur Kruithof.

A ma droite, se trouvent des intervenants :

- Monsieur Soulié, Chef du Groupe de Subdivisions de la DRIRE, la Rochelle ;
- Monsieur Vigouroux, Responsable des établissements industriels en Aquitaine, donc collègue de Monsieur Soulié, à Bordeaux ;
- Monsieur Amblard, Directeur du Comité Départemental du Tourisme de Charente Maritime ;
- Monsieur Gomel, Chef du service de l'aménagement durable, DIREN Poitou Charente ;

Monsieur Patsouris nous rejoindra lorsque nous traiterons le sujet environnemental.

Je vais maintenant céder la parole à Madame Biès qui va vous présenter le déroulement de la soirée en trois séquences, puis Monsieur Loulière fera le bilan de fonctionnement des questions / réponses.

Mme Corinne Biès – membre de la CPDP

Bonsoir à toutes et à tous. Je vais faire un petit rappel sur l'organisation du débat. Suite à la demande présentée par 4Gas, l'accord de la CNDP est intervenu le 4 avril pour soumettre le projet de terminal méthanier au Verdon à la procédure de débat public. La CNDP ayant été saisie simultanément pour trois projets différents, outre celui du Verdon, Antifer au Havre et Dunkerque, elle a décidé que ces trois procédures de débat public auraient lieu conjointement.

Le débat a débuté un peu plus tôt pour le Verdon puisqu'il a été entamé le 1^{er} septembre et sera clos le 14 décembre.

Les objectifs du débat public sur lesquels j'insiste sont de discuter de l'opportunité d'un projet en examinant le cas échéant les variantes possibles et en abordant tous les aspects qui se situent à l'intérieur ou à l'extérieur du site. Dans ce contexte, la CPDP est là pour organiser, animer et restituer les points de vue exprimés, les points de vue argumentés. Il est évident que pour que nous puissions tenir compte de vos points de vue, il vous faudra les argumenter, si possible par écrit, de manière à ce que nous puissions les intégrer dans le compte-rendu.

Elle n'a bien évidemment pas pour objet d'émettre d'avis ni de se prononcer sur l'opportunité de ce projet. Elle a bien sûr des principes à défendre, même si c'est parfois difficile, que sont la neutralité, la transparence, veiller à l'égalité de traitement des points de vue et veiller à ce que tout le monde puisse s'exprimer quel que soit son point de vue, qu'il soit pour ou contre le projet.

Le site internet de la CPDP, qui est mentionné sur l'ensemble de nos documents, donne un certain nombre d'informations qui peuvent vous être utiles : la réglementation qui concerne le projet de terminal méthanier, les documents relatifs au débat – Journal du Débat, mode d'emploi – les études ou pré-études fournies par le maître d'ouvrage, la présentation des différents intervenants qui ont participé aux réunions tout au long du débat, le compte-rendu écrit de ces réunions publiques.

Nous vous rappelons également que vous pouvez vous exprimer par écrit pour poser une question ou pour fournir une contribution, par courrier, par courriel, sur le site Internet.

Comme vous pouvez le constater, la participation est forte, ce dont bien sûr nous nous réjouissons, mais cette situation nous oblige à rappeler quelques principes et quelques règles de bonne conduite nécessaires à la gestion d'un débat et des réunions publiques en particulier.

Je vous précise qu'à chaque prise de parole, il convient de se présenter de manière à ce que nous puissions tracer par écrit dans les comptes-rendus le nom des personnes qui se sont exprimées ; de respecter les points de vue émis, même si vous n'êtes pas d'accord ; d'écouter les intervenants qui acceptent de participer aux réunions publiques.

Compte tenu de cette situation qui s'impose à nous au bout de quelques réunions publiques, nous avons décidé de modifier les règles de participation. C'est pourquoi je vais passer la parole à Patrick Loulière pour qu'il vous explique ces changements.

M. Patrick Loulière – membre de la CPDP

En fait, il y a peu de changements. Nous avons évidemment reçu un grand nombre de questions, par Internet, par courrier, par les fiches T, auxquelles vont s'ajouter celles qui vont être posées dans la salle par écrit. Nous allons donc regrouper les questions que vous poserez ce soir et nous les poserons à 4Gas ou aux autres intervenants, de façon à leur apporter une réponse.

Ceux qui souhaiteront uniquement exprimer un avis, comme l'ont fait Monsieur le Maire de Royan et Monsieur le Député, doivent également demander par écrit la possibilité de le faire. Leur nom sera affiché et ils auront la parole, mais il ne sera pas répondu aux questions. Celles-ci seront recensées ici, regroupées par thème et seront répercutées aux intervenants...

Mme Corinne Biès

Lors de la dernière réunion publique notamment, des gens sont restés avec la main levée quasiment pendant tout le débat, non pas que nous ne voulions pas les interroger, mais dans l'organisation telle que nous l'avions prévue, ce n'était pas possible. C'est pourquoi nous trouvons plus intéressant de faire en sorte que vous puissiez formaliser vos questions par écrit, que nous les posions au maître d'ouvrage de manière à être certains d'obtenir des réponses, et que parallèlement, vous puissiez exprimer vos avis et donc participer. A partir du moment où vous vous êtes inscrits et que vous avez transmis vos demandes de prise de parole, vous pourrez vous exprimer. C'est un débat avec 2 500 personnes.

M. Louis-Julien Sourd

Nous commençons par le premier thème de la soirée : l'environnement et les paysages.

M. Louis-Julien Sourd

Le premier intervenant est Monsieur Gomel, Chef du service de l'aménagement durable à la DIREN de Poitou Charente. Il va nous rappeler toutes les réglementations et les zonages en vigueur. Je demanderai ensuite à Monsieur Patsouris de venir à la tribune, puis, s'il est présent, au Président de « Nature Environnement 17 », que j'ai eu au téléphone cet après-midi et qui m'a annoncé sa participation.

M. Cyril Gomel – DIREN Poitou Charente

Je suis Chef d'un service qui s'appelle « Aménagement durable » à la Direction Régionale de l'Environnement. Concrètement, ce service s'occupe d'instruire tous les dossiers de plans, programmes, projets, qui se présentent sur le territoire, afin de pouvoir juger, avec d'autres services, de la manière dont l'environnement est pris en compte dans ces différents projets.

On m'a demandé quelque chose d'un peu technique pour démarrer ; je vais essayer de faire à la fois vite et simple. Je vais vous parler de l'étape dite d'étude d'impact qui interviendrait si, à l'issue du débat public, le projet est finalement présenté par le maître d'ouvrage pour une instruction par les services de l'État et pour, in fine, obtenir une décision de la part des autorités administratives.

L'étude d'impact fait partie du grand domaine qu'on va appeler « l'évaluation environnementale » qui consiste à étudier de façon concrète la manière dont l'environnement est pris en compte par ce projet, plan ou programme, selon l'importance.

En France, nous avons été les premiers en Europe, en 1976, à nous doter de cette législation.

Si vous souhaitez rechercher les textes, vous pourrez les retrouver dans le Code de l'Environnement.

➤ Il y a trois objectifs à ce régime d'étude d'impact :

- Concevoir un meilleur projet pour l'environnement, c'est-à-dire s'assurer que l'on arrive à un niveau élevé de protection de l'environnement au travers de ces projets.
- Donner à l'autorité administrative les éléments pour pouvoir juger de la manière dont l'environnement est pris en compte.
- Permettre au public de s'appropriier ces éléments du débat qui ont trait aux effets sur l'environnement, et le faire participer, au travers de l'enquête publique qui intervient immédiatement la réception de l'étude d'impact. D'où l'intérêt pour vous de maîtriser ces éléments de la procédure et comprendre quel est l'enjeu.

➤ Concrètement, un certain nombre de principes sont venus renforcer les éléments d'instruction depuis la création de la loi de 1976 :

- le principe de précaution ;

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
- le principe d'action préventive et de correction qui consiste à devancer les effets et à les prendre en compte, à démontrer que l'on a réussi à bien gérer les choses ;

- le principe pollueur – payeur, je n'insiste pas ;

- le principe de participation que l'on retrouve au travers de l'ensemble de la procédure.

➤ Pour l'administration, l'étude d'impact consiste à s'approprier le projet et à juger au fond et à la forme la manière dont cet environnement est pris en compte et comment ces éléments d'information sont portés à la connaissance du public au travers du dossier.

On juge donc autant de la complétude du dossier, de ce qu'il contient, de sa cohérence, que de la manière dont il s'exprime clairement, de façon à ce que l'ensemble du public puisse se l'approprier.

➤ À l'issue de son élaboration, l'étude d'impact est l'occasion que vous puissiez avoir accès à cette étape qui suit celle dans laquelle nous nous trouvons actuellement pour vous approprier l'ensemble du dossier. Elle est donc bien mise à la disposition du public au travers de l'enquête publique.

➤ C'est le maître d'ouvrage, donc le porteur du projet, qui est responsable du contenu de son étude, étude qui est signée.

Le travail des services de l'État dans cette instruction consiste à s'assurer que l'étude d'impact a été correctement et complètement menée.

➤ L'étude d'impact contient un certain nombre d'étapes, que je ne vais pas vous détailler, mais qui sont dans un ordre logique, et qui sont destinées à montrer que l'ensemble des questions s'est posé au bon moment et que l'ensemble des réponses a pu être apporté.

➤ Vous retrouverez normalement dans ce dossier des éléments de méthode destinés à montrer la manière dont les cabinets spécialisés qui auront travaillé sur cette étude l'auront fait, de façon à ce que chacun puisse juger, y compris les administrations de l'État, si l'ensemble des méthodes nécessaires a été utilisé.

➤ Si vous voulez des précisions sur cette procédure, non négligeable si le projet se fait, vous pourrez consulter les éléments sur les différents sites présentés ici.

Je vous remercie de votre attention.

M. Louis-Julien Sourd

Merci. Monsieur Patsouris a plusieurs responsabilités lourdes. D'une part, il préside la section régionale conchylicole de Marennes Oléron, la plus importante de France. D'autre part, il préside l'Association du grand littoral atlantique, qu'il va vous présenter. Il a donc toutes les qualités pour vous parler des professionnels de la mer, qu'ils soient pêcheurs ou ostréiculteurs.

M. François Patsouris – Président de la section régionale conchylicole

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
Mesdames et Messieurs, bonsoir. Mesdames et Messieurs les élus, bonsoir. Après une telle présentation, je vous remercie, Monsieur le Président.

Je voulais mettre mes habits verts pour vous rencontrer, non pas pour vous parler de mes huîtres vertes, mais pour des sujets qui fâchent les élus, et particulièrement les élus professionnels. Le terminal méthanier n'est pas une bonne idée...

... Ne m'interrompez pas. Vous n'allez faire que m'applaudir, ce n'est pas possible.

C'est tout de même triste que nous ne réunissions que pour des sujets qui fâchent. Ce soir, en ce qui me concerne, je suis vraiment fâché. D'un côté, nous avons un Président de la République qui lance le plus grand programme écologique jamais entrepris dans ce pays et qui va entraîner avec lui une prise de conscience des Français, et de l'autre, vous, nous, qui sommes un peu comme *des c...* devant les annonces qui se multiplient. D'abord un terminal méthanier et puis un gazoduc dans un deuxième temps, ensuite des montres sur l'eau de 250 000 tonnes, de 200 mètres de long, et enfin des abeilles qui seront là pour les tracter avec un rythme de rotation qui va aller croissant.

Ce qu'on imagine va arriver. Tant d'argent investi, ce n'est pas pour monter un bateau par semaine. Il va bien falloir que cela rapporte. Ils vont rentabiliser avec de l'industrie chimique et on va avoir des unités de production de froid et donc, de la transformation alimentaire. Un pôle économique quoi ! On va construire en face de nous un pôle économique au Verdon pour permettre au port de Bordeaux de rivaliser au niveau européen avec les autres ports. On va finir par regretter l'époque où le port de Bordeaux avait pour réputation d'être un port négrier.

Cette chose-là n'est pas bonne pour nous. Pourquoi pas non plus le Médoc en cuves au lieu de nous le laisser apprécier en bouteilles ? Vous avez raison d'être inquiets, vous avez raison de vous mobiliser, car nos enfants souffriront de nos atermoiements ou bénéficieront de notre courage.

Je vous parle aussi ce soir en tant que Président de l'AGLIA, association qui rassemble les quatre régions de la façade atlantique et qui traite de pêche et d'activités maritimes et scientifiques. Notre estuaire est en danger, en grand danger. La mer dispose de plusieurs zones clés, sortes d'oasis où la vie marine se développe, zones de biodiversité, zones de reproduction.

Cet estuaire, qui est le plus grand d'Europe, est une zone de remontée des eaux profondes. C'est là où se passe le transfert des richesses, où d'un côté l'eau douce arrive avec ses nitrates, ses sels minéraux, et où de l'autre côté, l'eau salée apporte du phytoplancton, ce qui provoque des booms planctoniques, nourriture nécessaire aux nurseries de poissons, aux bancs naturels d'huîtres, aux marais salés qui bordent l'embouchure. Ce sont des espaces stratégiques pour la biodiversité. Les dégrader revient à condamner une partie de la vie marine.

Où naissent les maigres ? Où naissent les bars ? Si je me souviens bien, c'est devant la Mauvaise que l'on trouve ces anchois qui naissent eux aussi dans l'estuaire et dont par ailleurs, la pêche est aujourd'hui contingentée. J'oubliais les soles, les crevettes, les huîtres, les palourdes. On est si fier de ces esturgeons et on a plaisir à dire aux gens que c'est le seul estuaire en Europe où ils se reproduisent naturellement.

Alors, à force de faire des bêtises – le mot n'est pas assez fort – nous ne pourrions que rompre l'équilibre entre ce que la nature nous offre et ce que l'on pêche. On va aller obligatoirement vers la destruction des activités maritimes de l'estuaire.

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
Revenons aux faits. Je ne comprends plus très bien. J'arrive, avec Madame la Présidente de Région, de Florence où se réunissaient toutes les régions maritimes périphériques d'Europe pour leur assemblée générale. Que nous demande-t-on ? Qu'a-t-on entendu là bas ? L'Europe nous demande de protéger les milieux et les ressources marines par un développement coordonné et programmé.

Quand Jean Louis Borloo se déplace pour voir le parc naturel marin de la mer d'Iroise, que déclare-t-il ? Il dit que sa mission est de défendre et de protéger la biodiversité marine et de protéger un espace maritime unique. Il a raison. Seulement, nous sommes dans le même cas et il faut le faire venir ici, Monsieur le Député. Monsieur Borloo, il faut absolument que vous veniez nous voir.

Que dit la loi sur les parcs nationaux qui comporte un volet de parcs naturels marins ? Que l'État n'est plus seul pour gérer la mer. Elle associe les élus locaux, les associations d'usagers, de défense de l'environnement, les scientifiques, les professionnels de la mer. Comme ce n'est pas une réserve intégrale, le soutien des pêcheurs professionnels et des conchyliculteurs doit être déterminant.

Ces aires marines sont un argument de poids face au règlement de Bruxelles. Il va falloir en créer une, de toute urgence, avec l'ostréiculteur et l'agence des aires maritimes protégées.

De quoi s'aperçoit-on ? Qu'on est à peine assez fort pour protéger notre territoire. Si les décisions nationales et internationales sur les produits marins échappent aux citoyens, ces derniers choisissent néanmoins ce qu'ils achètent. Notre avenir, l'avenir de cette pêche estuarienne et de l'aquaculture passe pas le consommateur. Que veut-il consommer aujourd'hui ? Des marques, des signes européens de qualité, des chartes sur l'environnement marin, des garanties de sécurité alimentaire et un profond respect de la mer.

Cette qualité de produits, cette qualité de territoire, cette qualité de savoir-faire, nous l'avons. Nous sommes capables de vous nourrir avec des produits naturels provenant de la mer, produits contrôlés et assurant votre sécurité alimentaire. C'est ce que vous voulez et nous sommes capables de le faire.

Alors, une fois de plus, c'est non ! Il faut absolument réagir...

... Laissez-moi aller au bout, je finirai très rapidement.

Il faut réagir et croyez-moi, nos interlocuteurs m'entendent, car j'ai donné mon papier aux interprètes pour qu'il leur soit traduit en même temps.

Que deviendraient nos bars, nos esturgeons, nos moules, nos huîtres, si l'on marquait sur l'emballage « garanti sans adjonction de gaz » ? Je ne plaisante pas parce que c'est possible.

En tant qu'élu professionnel, je voudrais venir sur cette tempête de 1999. Je ne veux pas faire de catastrophisme, mais est-ce qu'un bateau de 200 000, voire 250 000 tonnes, en rade - l'autre étant bien sûr en déchargement - résisterait aux vagues, aux vents, aux courants, à la surcote ? Le remorqueur présent - parce qu'il n'y en aura qu'un - pourrait-il protéger les deux à la fois ? La Mauvaise, ce banc de sable si redoutable, ne permettrait pas la fuite vers le large. De grâce, ne conjurons pas le sort, écoutons les marins.

Une fois de plus : non ! Un non merci, un non poli. Il faut laisser passer l'envie du fric, faire du fric et du commerce au mépris des hommes et des femmes qui habitent et qui font vivre ce pays...

... Laissez-moi finir !

... Ce fric qui ne profitera à aucun d'entre vous dans cette salle. Levez la main ceux qui regardent les cours de la bourse le matin. Je n'en vois pas. Nous ne sommes pas des affairistes.

Mesdames, Messieurs, il y a d'autres moyens de profiter de notre havre de paix sur les deux rives de la Gironde. Le tourisme qui nous occupe, c'est aussi le tourisme de territoire et de ses produits, l'or jaune des plages, l'or vert de l'ostréiculture, l'or des produits. Les graves, le Médoc, le Cognac, le Pinot, sont autant de bijoux qui attirent nos touristes. On ne va pas changer de cap pour notre industrie touristique. Je n' imagine pas voir de Saint-Georges-de-Didonne les torchères flamber, les cuves immenses, et voir en ville notre Ministre discuter avec le député, tous les deux en djellaba parce que dorénavant l'économie serait axée directement vers le Moyen Orient, pays fournisseur de notre nouvelle richesse : le gaz.

Il faut donc porter l'affaire sur le plan juridique, et tout de suite ! Les professionnels de la mer vous suivront, je peux vous l'affirmer. Nous avons tous ici un devoir, celui d'informer nos amis, nos voisins. Pour les uns, nos parents nous ont confié ce territoire, pour les autres, nous sommes venus ici pour la qualité de ce pays. Notre devoir est de le rendre à nos enfants tel qu'il était au moment de ce don ou au moment de notre arrivée.

Les élus ne pourront pas faire tout et tout seuls, mais ils feront quand ils se sentiront soutenus. Croyez-moi, je suis aussi un élu, Vice-président de la région Poitou Charente, la fonction d'élu devient encore plus belle parce que dans ce cas précis, elle n'oubliera personne.

Monsieur Sourd, demain, vous aurez nos papiers et l'avis d'IFREMER à qui nous l'avons demandé.

Je vous remercie.

M. Louis-Julien Sourd

Les derniers mots du Président Patsouris sont importants : nous aurons un avis scientifique d'IFREMER. Les chercheurs de la Tremblade nous remettront un avis fondé sur la présence d'eau enrichie de chlore dans l'estuaire...

... Je donne la parole au Président de l'Association Nature Environnement 17. Merci d'être présent, d'autant que je ne vous ai appelé qu'en début d'après-midi puisque je ne trouvais pas le siège à La Rochelle et que les bureaux de Saintes sont quasiment toujours fermés.

M. Michel Daudé- Président de l'Association Nature Environnement 17

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
Merci, bonjour à tout le monde. Prévenu à la dernière minute, je vais improviser.

Nature Environnement 17 a l'avantage d'avoir déposé un dossier qui a été retenu au le Grenelle de l'environnement pour la mise en réserve naturelle de Bonance. Vous voyez donc que des choses peuvent tout de même arriver.

D'autre part, aujourd'hui, c'est le débat public, demain, ce sera l'enquête publique. Pour être efficace, il faut écrire et déposer à l'enquête publique. L'association met à votre disposition le local de La Rochelle et celui de Saintes de façon à vous procurer une documentation technique poussée, des conseils éclairés. Vous, nombreux, nous, qui avons les documents, pouvons être très efficaces.

Je vous invite donc à venir très nombreux déposer au moment de l'enquête publique. Je vous rappelle : Nature Environnement 17. Nous avons un site sur Internet, nous avons un numéro de téléphone, nous sommes à votre disposition. C'est notre rôle, c'est notre travail. Je suis le nouveau Président depuis six mois et nous allons essayer d'être très efficaces, faites-moi confiance. Merci.

Mme Corinne Biès

Comme convenu, je vais vous donner lecture des questions qui émanent de la salle sur le thème de l'environnement.

Monsieur Michel Hélin, de Les Mathes, pose la question suivante à 4Gas :

« Par quels moyens 4Gas réalisera-t-il son indépendance de production d'électricité, source solaire, utilisation du méthane, ou production éolienne, etc. ? »

M. Henk Jonkman

Par une installation de cogénération de 20 mégawatts sur le site.

Mme Corinne Biès

Je rappelle qu'il est souhaitable que vous puissiez mettre vos noms et adresse sur les feuillets de manière à ce que l'on puisse vous répondre également par écrit.

« Quels investissements pour développer et protéger l'environnement dans l'estuaire prévoyez-vous ? »

Pouvez-vous être un peu plus précis sur la question précédente ?

M. Olivier Bousquet

Comme Monsieur Jonkman l'a dit, il y aura effectivement l'installation d'une cogénération de 20 mégawatts sur le site, puisqu'il n'y a pas de possibilité d'avoir des lignes à haute tension qui arrivent directement dans cette partie. D'autre part, la pollution des lignes à haute tension serait supérieure à la cogénération...

Mme Corinne Biès

... « *De quelle manière 4Gas réalisera-t-il son indépendance en termes de production d'électricité ?* ». Telle était la question...

« *Quels investissements prévoyez-vous pour développer et protéger l'environnement dans l'estuaire ?* »

M. Henk Jonkman

C'est une question assez préliminaire, mais nous avons effectivement déjà fait des propositions pour participer à la vie de la région. S'il y a des choses à faire dans le domaine environnemental, nous en parlons avec grand plaisir...

Mme Corinne Biès

Monsieur Henri Deleau de Boulogne Billancourt vous demande :

« *Pour quelle durée est prévu ce terminal méthanier ? Qui va effectuer les travaux de démolition ? Est-ce prévu ?* »

M. Henk Jonkman

Le terminal est prévu pour durer au moins 50 ans...

... C'est la durée de vie d'un terminal. Les équipements, les unités de regazéification, ont une durée de vie d'environ 30-35 ans et seront donc renouvelés par la suite, mais les cuves ont une durée de vie supérieure à 50 ans.

Mme Corinne Biès

La même personne demande :

« *Qui va effectuer les travaux de démolition ?* ».

M. Henk Jonkman

Une entreprise spécialisée dans ce domaine. Il est de toute façon prévu dans la procédure administrative qu'il y ait une garantie pour la démolition et la remise en état du site à la fin de l'exploitation.

Mme Corinne Biès

« *Combien d'emplois génère ce terminal ?* »

M. Henk Jonkman

On nous a posé cette question assez souvent. La réponse est 38 à 52, avec une moyenne...

... Mais laissez-moi finir !

... Si nous reprenons l'exemple de notre terminal à Milford Haven, c'est exactement 45 emplois directs sur le site. Les emplois induits sont de l'ordre de plusieurs centaines.

Mme Corinne Biès

Madame Sylvie Gerthofer du Verdon-sur-mer demande :

« *Pourquoi les études d'impact sur la qualité de l'air et sur le bruit lié au trafic des véhicules sur l'ex-N215 s'arrête-t-elle à Lesparre pour le trafic et ne concerne pas Royan et le pays Royannais sur les problèmes de la qualité de l'air notamment ?* »

M. Henk Jonkman

C'est la route qui est concernée par le trafic...

Mme Corinne Biès

Pourquoi ces études d'impact ne concernent-elles pas Royan et le Pays Royannais sur les problèmes de la qualité de l'air ?

M. Henk Jonkman

On a parlé d'une augmentation de trafic de 3 %, en période de travaux uniquement, sur cette route 215. Je ne pense absolument pas qu'il y aura un impact sur le pays Royannais situé à huit ou neuf kilomètres.

Mme Corinne Biès

Monsieur Serge Julien de Royan soulève un point que vous pourrez peut-être expliciter. Il voudrait avoir des précisions sur un regazéificateur à combustion submergée. Est-ce que vous savez de quoi il s'agit ?

M. Olivier Bousquet

Effectivement, traditionnellement, dans l'industrie, il y a deux types de regazéifieurs.

Les regazéifieurs à ruissellement comme celui utilisé dans notre cas, qui n'émettent pas de NOX. Il y a uniquement une prise d'eau de dix mètres cubes par seconde. Cette eau de mer ou de l'estuaire est ensuite utilisée pour regazéifier le LNG. Dans ce cas, il n'y a pas d'impact sur l'environnement.

Les SCV ou regazéification à combustion immergée utilisent du gaz pour avoir une flamme immergée dans un bain d'eau qui regazéifie le cas. Cette regazéification a d'ailleurs une efficacité incomparable, de 99 %. La totalité de l'énergie est utilisée pour regazéifier le LNG.

A priori, nous comptons avoir des regazéifications à ruissellement d'eau sur le projet.

Mme Corinne Biès

Pour revenir sur la question concernant la source d'électricité, Monsieur Karim Khaldi demande si vous pouvez expliquer de quoi il s'agit. Qu'est-ce que la cogénération ?

M. Olivier Bousquet

La cogénération est une génération d'électricité avec des turbines à gaz, qui utilise du gaz présent sur le terminal. Les gaz émis servent à alimenter une turbine à vapeur pour une meilleure efficacité de génération d'électricité. Toutes les centrales thermiques implantées modernes utilisent cette technique qui est la moins polluante du point de vue génération d'électricité à partir de gaz.

Mme Corinne Biès

Dans le même ordre d'idée, Monsieur Jean Claude Lacroix, de Saint-Georges-de-Didonne demande :

« Comment se positionne le gaz naturel en termes d'émission de gaz à effet de serre par rapport aux autres sources d'énergie ? »...

... Nous vous avons expliqué tout à l'heure que nous ne vous passions pas la parole pour des questions. De toute façon, même lorsque la parole sera donnée au fur et à mesure du débat, ce sera pour que les gens puissent émettre un avis. Les questions qu'ils poseront au cours de ces avis n'obtiendront pas immédiatement de répondre. Ils auront des réponses écrites dans un second temps...

M. Louis-Julien Sourd

... s'il vous plaît, écoutez les réponses. Si elles ne vous satisfont pas, nous reviendrons vers eux.

M. Arjen Kruithof

La partie principale du GNL est du méthane. Le méthane contient une grande partie d'hydrogène et lorsqu'on brûle le GNL, il n'y a pas d'émission de CO₂, par contre, il y a beaucoup d'eau. En clair, cela en fait effectivement un moyen de combustion beaucoup plus propre que les autres hydrocarbures comme le fioul, l'essence, etc.

Mme Corinne Biès

Par rapport à la question précédente, sur le regazéifieur à combustion submergée, Monsieur JULIEN souhaiterait un peu plus de précisions. Expliquez précisément les deux types et les avantages escomptés pour chacun.

M. Olivier Bousquet

Il y a donc les regazéificateurs à ruissellement qui sont des échangeurs à plaque, en aluminium. Au dessus de ces regazéifications, un flux d'eau est projeté, qui descend par gravité, et, par transfert de chaleur, le GNL monte. En partie supérieure, le gaz est donc comprimé et est vaporisé à la pression du réseau.

Le deuxième type s'appelle SCV, ce sont des regazéifieurs à combustion interne. C'est une grande bassine dans laquelle se trouve un serpentín qui est chauffé. Une flamme chauffe l'eau du bain et le GNL transfère dans un serpentín. Il est réchauffé par ce bain. Il entre à l'état liquide et ressort à l'état gazeux.

Mme Corinne Biès

Est-ce qu'un des deux systèmes évite l'utilisation du chlore ?

M. Olivier Bousquet

Celui qui utilise le chlore...

M. Louis-Julien Sourd

... C'est une question sensible. L'hypochlorite de sodium est-il nécessaire ou non ?

M. Olivier Bousquet

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
Une petite partie de chlore est effectivement nécessaire pour éviter le moussage et d'autres processus. Il est aussi important de dire que nous utilisons un flux de dix mètres cubes par seconde. Celui de la centrale électrique qui ne se trouve pas très loin du terminal est de 160 mètres cubes par seconde et utilise les mêmes procédés.

Nous avons donc un débit qui est seize fois inférieur à des installations existantes et qui émettent déjà des rejets dans l'estuaire.

M. Louis-Julien Sourd

Merci. Avant de passer la parole à la salle...

... Si vous avez des diapositives sur ce sujet de l'environnement, vous pouvez les présenter.

Je précise deux points. Sur l'eau, nous serons prochainement reçus par la Commission Locale de l'Eau de l'estuaire. Ceux qui suivent cela de près savent sans doute que l'estuaire a un SAGE, un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau. C'est très important dans la préservation de la qualité de l'eau de l'estuaire...

... J'ai déjà dit que nous étions là pour dialoguer, non pour crier...

... Je reprendrai la parole quand vous serez calmés...

... Merci. Nous rencontrerons donc très prochainement la Commission Locale de l'Eau qui est présidée actuellement par Monsieur Plisson, Député de Gironde, et dans laquelle plusieurs élus de Charente Maritime sont présents. Je leur demande donc d'être présents ce jour-là.

Deuxième point, comme je l'ai dit à Monsieur le Député, je souhaite que le SMIDDEST, Syndicat Mixte Interdépartemental de Développement Durable de l'Estuaire, co-présidé par les deux présidents de conseils généraux, Monsieur Bélot et Monsieur Madrelle en Gironde, communique sur la charte paysagère et environnementale de l'estuaire qu'ils ont réalisée. À ce jour, nous ne l'avons pas eue...

... C'est la réalité. Je ne vous dis rien de faux, vous pouvez le vérifier. Je souhaite donc que le SMIDDEST s'exprime clairement sur les enjeux environnementaux de l'estuaire. Certes, à ce jour, il n'a pas toutes les données sur le projet de 4Gas, mais il peut déjà dire beaucoup de choses.

Je donne maintenant la parole à la salle sur les sujets environnementaux et paysagers.

M. Zerguerras

Ma famille habite à Royan. Je viens ici depuis de très nombreuses années. Je suis ingénieur de recherche au CNRS, j'ai un doctorat de physique. Je voudrais faire quelques commentaires sur les études qui nous sont présentées par 4Gas.

Les conclusions que je tire de tous les documents qui nous ont été présentés sont que c'est vraiment le flou et l'imprécision totale...

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
... D'un point de vue rigueur scientifique, je dirais que c'est le zéro absolu. Je suis désolé de le dire, mais c'est ainsi...

... Sur le problème du chlore, nous ne savons toujours pas quel type de regazéificateur est utilisé, si c'est une utilisation intermittente ou adjacente.

Il y également des inexactitudes dans le document du maître d'ouvrage sur l'activité économique de la communauté de communes, et en ce qui concerne Royan, c'est le néant, c'est comme si Royan n'existait pas.

En ce qui concerne les études de distances de risque, la présentation est tronquée. On nous dit 590 mètres, mais sur quelles bases ? Quel volume de GNL rejeté avez-vous considéré ? Quelles valeurs de débit ? Quelles proportions en éthane et en propane avez-vous dans le mélange que vous considérez ? Quelle géométrie de navires considérez-vous ? Car chaque méthanier est particulier. Trois classes d'acier sont utilisées dans les méthaniers, A, B, C, dont les résistances sont différentes. Chaque design est différent.

Enfin, je voudrais faire un autre commentaire. Il existe le rapport de Sandia. Est-ce que vous l'avez lu ?

Cela ne m'étonne pas, parce que le 8 octobre, quelqu'un vous a posé une question sur ce qu'il se passait lorsque du GNL à moins 160 degrés se déversait dans l'eau.

Ce document compte 167 pages. Il n'a pas été fait par des amateurs, il a été fait à la demande du département américain de l'énergie, aux laboratoires Sandia qui sont situés à Albuquerque au Nouveau Mexique et à Livermore.

Dans ce rapport, une étude générale est réalisée. Pourquoi ? Parce qu'en 2004, date de ce rapport, il n'y avait pas de guide de procédure standard sur la gestion des risques en ce qui concerne le déversement de GNL à partir de méthaniers. Vous nous dites constamment : le risque est nul. Dire qu'un risque est nul, c'est débile ! Je tiens à le dire : c'est débile !

Dans le peu d'études de risques que j'ai fait, mon professeur m'a dit : la chose que vous devez retenir, c'est la notion de risque résiduel, cela existe toujours puisque l'humain ne se met pas en équation.

Pour l'étude des risques, le rapport de Sandia préconise une approche d'ensemble, c'est-à-dire une approche qui inclut le navire, le lieu d'implantation du terminal, l'installation du terminal et le voisinage immédiat, à savoir les installations zones commerciales, résidentielles, etc., ainsi que le chemin de navigation.

M. Louis-Julien Sourd

Abrégez, s'il vous plaît, vous n'êtes pas seul...

M. Zerguerras

... Monsieur, je m'appuie sur un document qui est cité en référence par 4Gas. Ils citent un document qu'ils n'ont même pas lu, c'est scandaleux tout de même !...

... Le raisonnement qui est tenu par les laboratoires Sandia est qu'il faut considérer un risque à partir du moment où les conséquences sont extrêmement importantes. Il cite de plus un autre rapport de la société de consulting QUEST, qui a été également rédigé à la demande du département américain de l'énergie sur le cas d'un déversement de GNL dans le port de Boston.

Ici, dans l'estuaire de la Gironde, nous sommes en zone Natura 2000. Il y a des activités économiques très importantes liées à la navigation, à la pêche et à la conchyliculture. Il y a également des stations balnéaires. C'est une activité touristique fondamentale ici.

D'autre part, d'un cas particulier vous tirez une généralité. Le cas particulier dont je parle est l'accident du méthanier El Paso Paul Kaiser. Oui, mais quel était le design de ce navire ? De quels matériaux et quel type d'acier était fait ce méthanier ? Peut-être qu'avec un autre type de navire, l'accident aurait été beaucoup plus grave.

Enfin, vous préjugez du passé pour prévoir l'avenir. Je l'ai déjà dit : le risque nul, c'est idiot !

Ensuite, vous vous basez sur vos modèles de simulation. J'attire votre attention sur le fait que dans le rapport de Sandia, à l'appendice C, on cite le programme européen SMEDIS qui est mené par l'Union Européenne aux directives recherche environnement et climat. Ce programme a été financé pour évaluer et valider un certain nombre de modèles de simulation. Dans 20 % des cas, les modèles les plus sophistiqués, modèles de dynamique de fluides complexes, c'est-à-dire des modèles de résolution à trois dimensions, sont en dehors de la zone de tolérance, c'est-à-dire d'un facteur 2, en particulier tout ce qui concerne la modélisation des nuages de vapeur qui pouvaient être émis lors d'un déversement de GNL dans l'eau.

Dernier point, à la page 131 de l'appendice C, il y a un graphe avec quatre études expérimentales et le volume déversé de GNL potentiel à partir d'un réservoir de méthanier : 10 000 mètres cubes. Le problème est que les données expérimentales disponibles en ce qui concerne les écoulements sont inférieures à 100 mètres cubes, c'est-à-dire que vous êtes à deux ordres de grandeur, un facteur 100. En mécanique des fluides, un écoulement de mécanique des fluides à très grandes quantités est complètement différent d'un volume de quelques dizaines de mètres cubes.

L'une des données expérimentales citées dans le rapport est une expérience de Burro. Ils ont étudié le déversement de 39 mètres cubes à un débit de 18,4 mètres cubes par minutes. Ils se sont rendu compte qu'il y avait formation d'un nuage de vapeur extrêmement dense, dont le comportement est presque celui d'un solide, qui a énormément de mal à se disperser, ce qui provoque un danger extrêmement important.

Enfin, les modèles de simulation ne prennent pas suffisamment bien en compte les effets des vagues. Cela augmente la turbulence de l'écoulement. Comme la surface de contact entre le GNL et l'eau est plus grande, cela augmente le taux de vaporisation et de chaleur dégagée.

En ce qui concerne mes questions, je les ai transmises.

J'ai terminé. Merci.

M. Arjen Kruithof

Royan, le 29 octobre 2007

Vous avez posé énormément de questions et j'aimerais au moins répondre à celles qui concernent le rapport Sandia. Ce rapport nous est bel et bien connu. C'était la base de notre étude de dangers. Je connais toutes les expérimentations que vous avez citées et j'en ai tenu compte dans 30 scénarii que nous avons élaborés dans l'étude des dangers.

Vous dites ensuite qu'il n'y a pas de risque zéro. Vous avez absolument raison, mais le risque d'une fuite dans une cuve de GNL dans l'estuaire est extrêmement limité. J'en ai déjà parlé la dernière fois.

Vous mentionnez l'usage de modélisations en trois dimensions. Effectivement, nous nous servons de ces modélisations en trois dimensions. C'est d'ailleurs ce que nous recommandons la réglementation européenne en vigueur pour les terminaux méthaniers.

Je vous remercie.

M. Louis-Julien Sourd

Avant de passer la parole à Monsieur Caillé, je voudrais dire que des miracles arrivent dans les débats publics. Je réclamais une étude depuis trois semaines, la voici. Vous voyez que les débats publics sont utiles ! La charte paysagère et environnementale de l'estuaire de la Gironde est maintenant disponible. Nous la publierons sur notre site dès demain.

M. François Patsouris

C'est moi qui vous ai donné l'étude. Elle a un an. Je suis Vice-président de cet organisme où les deux régions sont présentes, mais dont ce sont surtout les deux départements qui sont pilotes. Je l'avais avec moi, je ne voulais pas vous laisser attendre plus longtemps.

M. Louis-Julien Sourd

C'est très gentil. Je n'en attendais pas moins de vous. Nous sommes de vieilles connaissances. Merci, Monsieur le Président...

... Oui, je peux le dire.

M. Claude Caillé

Je n'en ai que pour quelques minutes. Bonsoir à tous. Je suis très inquiet, car j' imagine les tonnes de ciment, le décor, pour tous ces vacanciers qui viennent sur Royan, etc. Lorsqu'ils vont voir les fumées et tout ce décor, cela va être une catastrophe. Les terrains de camping vont perdre 50 % de leur clientèle, ainsi que les bars et les restaurants. Je suis inquiet pour mon cheptel. Un petit gorille est né il y a un mois et demi. Je l'emmène dans quinze jours au zoo de Stuttgart en Allemagne où

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
il aura une vie beaucoup plus saine qu'à Royan La Palmyre. Vous ne vous rendez pas compte, mais vous allez tuer le département. Merci.

M. Alain Hecho

Je m'occupe de la Commission risques et environnement de l'association « Une pointe pour tous ».

J'aimerais revenir sur un point particulier que j'ai évoqué lors de la dernière réunion à Soulac : le problème d'un navire méthanier qui s'échouerait à l'endroit le plus étroit sur le banc de la Mauvaise. J'ai eu des réponses qui ne m'ont absolument pas satisfait.

Le port de Bordeaux nous a répondu qu'il n'y aurait pas d'échouement parce qu'il ferait tout pour. Je sais que le port a de très bons pilotes, mais ils ont oublié de dire qu'en 1997, un bateau pilote s'est retourné. Ils ont oublié de parler des accidents de ces bateaux les plus sûrs du monde : le « El Paso », le « LNG Taurus » qui s'est échoué, « le Ramdane Abane » qui a fait un abordage à l'entrée de Gibraltar, et qui a connu une panne en 2001.

Même si les pilotes sont si bons, je ne vois pas comment ils pourraient empêcher un bateau en panne de propulseurs de s'échouer à l'entrée du banc de la Mauvaise.

J'avais demandé : et si, à l'endroit le plus étroit du chenal d'entrée, un méthanier s'échoue ? On m'avait répondu : « nous viderons les ballasts et en aucun cas le produit ». À quoi servent les ballasts ? Ils servent à équilibrer le navire quand il n'y a plus de produit dedans. S'il reste un peu d'eau des ballasts, cela ne suffira pas pour faire remonter le bateau. On ne pourra donc pas les vider. Par conséquent, c'est bel et bien le gaz que l'on videra.

On nous a répondu ensuite « nous tirerons avec les remorqueurs en ayant attendu la marée suivante ». Qu'on m'explique comment. Nous avons eu le cas avec les anciens pétroliers. Il fallait attendre la marée haute pour passer. Si l'on attend la marée suivante, ce sera la marée basse. Comment un remorqueur pourra-t-il tirer un bateau déjà échoué, à marée basse ?

Vu la largeur de la passe, comment vont travailler les remorqueurs ? Il n'y a pas la place.

S'agissant du produit, on devait soi-disant le décharger avec un autre bateau. Il faudrait pour cela l'échouer à côté afin de s'approcher assez près. Sur un quai de déchargement, le bateau à l'appontement est collé contre le quai. Je rappelle qu'il s'agit d'un produit à moins 160 degrés, on ne peut donc pas le décharger n'importe comment, la seule solution est de le vider.

J'en ai fini pour les bateaux, j'en viens maintenant aux cuves. Les cuves gênent tout le monde ici, car on les verra. Je rappelle que les photographies prises depuis Saint-Georges-de-Didonne étaient fausses. Vous avez omis de le préciser. Il faut le dire, tout le monde n'a pas Internet. Je le dis donc à tout le monde : les photographies présentées par 4Gas depuis les falaises de Saint-Georges-de-Didonne étaient fausses...

... Pour camoufler ces cuves en partie, 4Gas a dit : « nous allons faire des excavations, nous allons les descendre, et, avec le produit des excavations, nous

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
allons monter un terre-plein pour relever le terrain au dessus du niveau de l'eau et éviter les inondations ». Ces gens-là n'étaient pas là en 1999 lorsque la tempête a arraché quinze à vingt mètres de dune sous le camping de la plage du Verdon. Les gens qui étaient au camping ou les riverains ont vu une partie de leur terrain arrachée. Cela faisait un peu plus de sept mètres de haut. Les petits tas de sable qu'ils installeraient ne serviraient donc à rien. S'il y a une excavation, l'eau ira dedans et noiera leur installation.

Pour empêcher cela, que faudrait-il faire ? Il faudrait faire un grand mur de béton. Cacher du béton par du béton, c'est ne rien cacher du tout ! Ce serait encore pire ! Le mur ferait toute la longueur du site.

Les cuves ne sont pas dangereuses. On a dit : il y a un petit aéro-club pas loin, mais ces cuves sont tout à fait appropriées à recevoir un petit avion qui tomberait. C'est possible, mais il y a des éléments à côté, l'usine de regazéification, l'usine de réodorisation du gaz, les petites citernes où l'on stocke le THT, l'hypochlorite de sodium qui se trouve aussi dans des citernes, l'usine de cogénération, qui, je précise marche au gaz. Si un avion tombe sur ces installations, même un petit avion, on imagine ce que cela va donner, et par effet dominos, les cuves suivront !

Je vous remercie.

M. Louis-Julien Sourd

Je dirais deux mots sur la navigation. Je ne suis pas l'expert que vous attendez, mais nous avons eu ici le 8 octobre, les spécialistes de la navigation...

... Vous envoyez donc vos questions sur l'échouement, et nous les transmettrons au Commandant Follin et aux pilotes afin qu'ils vous répondent. Je ne suis pas capable de vous dire ce qui se passerait en cas d'échouement.

Je vous signale simplement, car c'est un fait objectif connu de tout le monde, qu'il passe 3 000 bateaux par an dans l'estuaire de la Gironde.

Monsieur Loulière va maintenant pour répondre sur les photographies.

M. Patrick Loulière

Nous avons dit que nous ne répondions pas aux questions, mais je voudrais apporter une précision sur les photographies. Il y a déjà eu l'épisode maquette, il y a maintenant l'épisode photographies.

Nous sommes allés, jeudi dernier, avec un photographe de la Commission, en présence de Monsieur BAUDIN de l'Association « Une pointe pour tous » et de son photographe, sur les sites depuis lesquels avaient été faites les prises de vue qui figurent sur la plaquette. Nous sommes en train de voir le procédé pour incruster les photographies en 3D des futures cuves. Aujourd'hui, rien ne permet de penser que les photographies sont fausses...

M. Louis-Julien Sourd

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
Je m’y suis engagé, comme pour la maquette, s’il y a la moindre erreur, ce sera supprimé. Si les deux photographes tombent d’accord, elles seront maintenues.

M. Jean-Bernard Prudencio

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je souhaitais intervenir au titre de Stations Nautiques Pays Royannais, cette structure qui, sur le territoire, coordonne les activités nautiques et touristiques. Je voudrais vous donner quelques chiffres : c’est 750 emplois en 2007, près de 4 millions d’euros de chiffre d’affaires et 88 000 personnes accueillies sur le territoire du pays Royannais, à moins que votre projet ne nous permette un tourisme industriel qui permette de compenser autant de personnes sur ce territoire, ce dont je doute un peu.

En tant que passionné et responsable de nautisme, j’ai souhaité matérialiser sur cette carte l’entrée de l’estuaire. Il y a 480 mètres de large entre la bouée 6 et la bouée 7. Mon cher Claude Caillé, je suis désolé, mais en face du zoo, il y a entre 400 et 500 mètres de littoral où vont passer les bateaux. Ce n’est peut-être pas d’actualité ce soir que de parler de navigation, mais comment fait-on demi-tour dans la passe quand on a un bateau de 400 mètres de long et une passe de 400 mètres de large ? Cela ne me paraît pas très facile.

Tout ceci avec une question qui relève encore de la navigation. Pour limiter l’impact d’une explosion éventuelle, la plupart des pays d’Europe et du monde ont considéré que lorsqu’un méthanier était engagé dans un chenal, on ne pouvait pas faire naviguer d’autres unités à côté. Celles-ci doivent suivre. Ceci implique que le chenal de navigation sera bloqué pendant toute la période d’évolution des navires, pour les pêcheurs, les plaisanciers, les touristes...

... Je vous promets que je suis véritablement inquiet quand on me parle de 38 à 45 emplois générés. Jean-Pierre Tallieu qui accompagne avec l’agglomération le loisir nautique, et vous, Monsieur le Maire, et moi-même sommes véritablement inquiets. Peu d’emplois et des retombées qui peuvent être dramatiques. Je pose donc la question : le trafic des navires méthaniers dans une zone de navigation qui est déjà difficile et aussi fréquentée est-il compatible avec le développement du nautisme et du tourisme de notre territoire ?

Je vous remercie.

M. Louis-Julien Sourd

Comme pour Monsieur Hecho, je vous remercie de poser votre question par écrit afin que nous la transmettions aux personnes compétentes et que vous ayez une réponse.

Monsieur Prudencio a insisté sur l’importance du tourisme, je passerai ensuite la parole au Directeur du Comité Départemental du Tourisme afin qu’il s’exprime sur le poids du tourisme dans la région.

**Mme Monique Cheruette – Association « Une pointe pour tous » -
Commission communication**

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
Bonsoir Mesdames et Messieurs. Nous avons eu, sur le site Internet, l'étude préalable concernant la faune et la flore, étude provisoire.

Un sentiment personnel : je me demande de qui vous vous moquez !

À la page 27, on nous parle d'un calendrier des travaux qui prendrait en compte : les périodes d'activités des espèces fauniques localisées sur et aux environs du site ; les périodes de floraison des espèces floristiques localisées au sein du site et aux environs directs ; la période nécessaire à la mise en place des mesures compensatoires et à l'adaptation des espaces faunistiques et floristiques aux changements induits.

De qui vous moquez-vous ? Ma question est de savoir comment vous allez faire pour réaliser ce calendrier. C'est une question que je vous transmettrai, Monsieur le Président.

D'autre part, encore un sentiment personnel : page 17, il est question de la cistude d'Europe, il s'agit d'une tortue. Il est dit « *Sur la pointe du Médoc, elle est bien présente, notamment dans les marais, canots et plans d'eau proches de la zone d'étude* ». La phrase suivante indique « *Néanmoins, au vu des habitats présents sur le secteur d'étude, les potentialités de présence de la cistude d'Europe sont faibles.* ». À mon avis, le copier – coller n'a pas dû fonctionner !

M. Louis-Julien Sourd

Nous passons au deuxième volet de la soirée. Vous nous envoyez les questions sur l'environnement, nous y répondrons, même si nous en sommes à 2 000. Vous aurez des réponses aux questions posées par écrit.

M. Olivier Amblard – Directeur du Comité Départemental du Tourisme

Merci Président. Bonjour à tous. La Commission Particulière du Débat Public a sollicité le CDT afin qu'il communique lors de cette réunion le poids économique du tourisme du pays Royannais. Je propose donc de présenter cet état des lieux à travers quelques diapositives.

➤L'offre

Je voudrais rappeler tout d'abord que sur les 550 000 lits touristiques que compte la Charente Maritime, 41 % sont localisés dans le pays Royannais, ce qui correspond à 30 000 structures pour 217 500 lits.

Vous avez ensuite une répartition de ces lits et on peut constater l'importance de l'hébergement, sur les aspects hôtellerie, camping, villages vacances avec le seul Club Méditerranée en France, un nombre important de résidences secondaires qu'on a trop souvent tendance à oublier dans les analyses, 28 300 structures, et des meublés classés.

➤Fréquentation

Pour mettre en parallèle de cette offre la fréquentation touristique, je voudrais rappeler que selon les derniers chiffres émanant du Ministère du Tourisme, la Charente Maritime a été classée deuxième destination touristique française pour les nuitées françaises, avec plus de 29 millions de nuitées pour l'année 2005, correspondant à un degré d'augmentation la plus importante parmi l'ensemble des départements cités. L'évolution par rapport à l'année précédente a en effet été de plus 15,7 %.

Le poids du pays Royannais dans cette fréquentation départementale est de 28 %. Un étranger sur trois fréquentant la Charente Maritime séjourne en pays Royannais.

➤Le chiffre d'affaires

On ne peut pas parler de tourisme sans parler d'emplois et de retombées économiques.

Le chiffre d'affaires annuel de l'activité touristique en Charente Maritime est évalué à 1,254 milliard d'euros. La part du pays Royannais y est de 554 millions d'euros.

Une dernière étude vient de sortir. Grâce à l'INSEE Poitou Charente, on peut constater que l'emploi touristique représente 9 % de l'emploi total en Charente Maritime, c'est le premier secteur en termes d'emplois devant les secteurs de la construction et de l'agriculture réunis. Le tourisme emploie donc plus que la construction et l'agriculture réunies en Charente Maritime.

Ce tableau donne le poids de l'emploi et sa variation en fonction de la période hiver / été. Vous remarquerez que Poitou Charente compte 29 100 emplois en été, mais que 21 200 de ces emplois sont concentrés sur le seul littoral de la Charente Maritime et qu'au sein de cette façade littorale, le pays Royannais compte 6 290 emplois liés directement au tourisme en été et 1 490 en hiver.

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
Ceci veut dire qu'il concentre 25 % de l'emploi en période creuse et 33 % en période estivale. C'est donc de loin la première activité économique du secteur.

M. Louis-Julien Sourd

Merci. Nous avons des questions sur ce thème. Monsieur Bouffard et Monsieur Barrier de Saint-Georges demandent :

« Existe-t-il une possibilité de concilier une activité touristique et une économie portuaire ? ».

C'est une question très difficile, mais elle préoccupe aussi bien les Médocains que les Royannais. Est-ce que vous avez une expertise ou est-ce que des études démontrent s'il est possible ou pas possible de faire cohabiter deux activités, l'une industrielle et l'autre touristique ?

M. Olivier Amblard

La seule chose que l'on peut dire, c'est qu'il existe des zones où l'on a des activités industrielles et des activités « touristiques », à la différence que le développement s'est fait de manière concomitante, alors qu'ici, nous sommes dans un secteur où l'activité touristique est la première installée et s'est développée grâce à l'environnement qui se trouve autour, et à laquelle on viendrait greffer une activité industrielle. Cela change complètement l'analyse.

M. Renaud Dupuis – Conseiller en communication de 4Gas

Je comprends tout à fait l'analyse de Monsieur le Directeur du CDT. Sur le site de Rabaska a été réalisée une étude touristique dans le cadre de ce projet, à la commande du maître d'ouvrage, Gaz METRO et GDF. Cette étude a été réalisée en juin 2006 par deux cabinets spécialisés, dont le cabinet Desjardins Marketing Stratégie, spécialisé dans le développement touristique et assez connu dans ce domaine. Cette étude est disponible sur le site Internet.

Elle a été réalisée sur cinq zones touristiques dans le monde sur lesquelles étaient implantés des terminaux méthaniers : deux points aux États-Unis, un en Italie, deux en Espagne...

Mme Corinne Biès

... S'il vous plaît. Laissez-le s'exprimer. Merci.

M. Renaud Dupuis

... J'ai le temps...

... Vous pouvez consulter cette étude, je ne fais qu'en reprendre les principaux points. Elle a porté sur l'interview d'acteurs locaux et la consultation des sources officielles. Sur les cinq cas étudiés, les cabinets concluent que l'image des stations qui se trouvaient à proximité de ces terminaux a été préservée...

... Vous vouliez une distance, je n'en ai qu'une ici, mais vous les trouverez sur le site. À Panigaglia en Italie, la station de Spezia est à moins de 800 mètres du terminal méthanier...

... L'étude conclut à la cohabitation possible entre plusieurs activités de nature différente sur un même littoral. Ils ont appelé cela la multifonctionnalité. L'étude est consultable sur le site de Rabaska.

M. Louis-Julien Sourd

Merci de me communiquer les références de cette étude afin que nous la mettions sur notre site.

Plusieurs personnes, y compris des élus, m'ont posé la question. Il y aurait un constat chez les agents immobiliers d'une certaine réticence d'acheteurs. Certains disent même : jusqu'à une diminution de candidatures pour acquérir des biens fonciers. C'est un sujet difficile. Les observatoires, que vous devez avoir, j'imagine, au CDT, sur le marché immobilier sur les stations du littoral, montrent qu'il y a un renchérissement permanent, plus rapide qu'en zone urbaine sur le littoral. J'ai demandé que la FNAIM, la Fédération Nationale des Agents Immobiliers, ou que la Chambre Départementale des Notaires, puisse nous communiquer ces éléments d'information qui sont importants.

Ma question s'adresse maintenant à Monsieur AMBLARD : est-ce qu'il existe des atouts touristiques particuliers au pays Royannais ? Monsieur DENOYER de Toulouse demande : « *Quel est l'intérêt touristique et écologique de la région ? Est-ce qu'un projet industriel pourrait nuire à ces atouts écologiques et touristiques ?* »

M. Olivier Amblard

Les intérêts touristiques sont nombreux, au premier chef, les conditions climatiques par rapport à d'autres destinations plus au nord, mais c'est surtout la richesse balnéaire, les plages et l'environnement.

Pour essayer de répondre à cette analyse, je dirais que le CDT a mené un certain nombre d'enquêtes, non pas quantitatives, mais qualitatives, sur les fréquentations françaises et étrangères. A la question « que veulent ces clients ? », sur la partie de l'analyse pays Royannais, la synthèse des réponses a indiqué « *La qualité de l'environnement et les climats sont les principaux motifs de la venue des touristes en pays Royannais* ».

M. André Chapuis

Je vais vous répondre. Je suis allé vous rendre visite à Bordeaux. Dans le train, il y avait une femme qui avait pu avoir « Sud Ouest », avec difficultés. Elle m'a dit :

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
« Tout le monde s'est précipité sur Sud Ouest, moi aussi. Pourquoi ? ». Parce qu'il était question du port méthanier. Cette dame d'un certain âge m'a dit « Je suis très ennuyée. Je viens de perdre mon mari. Je viens d'acquérir à Royan un appartement et vraiment, je m'en repends. Que dois-je faire ? ».

Cette dame m'a donné son nom et, après avoir eu son accord, je peux vous le communiquer. Mais croyez-moi, je suis un témoin fiable. C'est mon habitude.

Je suis donc allé à Bordeaux ce jour-là. Vous aviez une réunion de commission. On m'a gentiment reçu. J'ai demandé différentes choses juridiques, que l'on m'a données, mais il y a un document qu'on ne m'a pas fourni. Comme je suis tenace, un autre jour, j'ai pris le bus pour aller au Verdon. Je suis venu jusqu'à vous, puisque vous présidiez et je vous ai dit : il y a dans ce dossier un élément essentiel qui n'est pas fourni. Vous avez d'ailleurs dit tout à l'heure : c'est le point de départ de toute cette enquête. C'est la demande formulée par 4Gas ; c'est l'accord intervenu entre cette société et le Port de Bordeaux.

Vous m'excuserez, je suis un peu juriste. Je l'ai été pendant fort longtemps et cela m'a frappé. Comment peut-on se lancer dans un projet de cette façon ?

Une autre chose m'a encore plus étonné. J'ai essayé de savoir qui était 4Gas. Je n'ai rien trouvé.

M. Louis-Julien Sourd

Ils sont là pour cela. Ils vont se présenter.

M. André Chapuis

Non, je m'excuse d'avoir à le dire, il faut donner un contenu juridique à des affirmations. Quand on existe en tant que société, on a une forme, une raison d'être et un objet. Quelle est cette forme ? Quel est cet objet ? La société est-elle domiciliée en France ? Voyez les difficultés s'il y avait quelques événements que je n'ose pas dire ni envisager. Il y a une nécessité à cela. On ne le sait pas.

Il y a quelque temps, il y a bien eu un incident très célèbre dans un tunnel à travers les Alpes. Il a fallu savoir quelles étaient les responsabilités. Ne croyez-vous pas qu'au point de départ, on doit savoir qui est présent, on doit savoir quels sont les intervenants, pas seulement ceux du milieu, mais également ceux de l'amont et ceux de l'aval. Comment voulez-vous scinder un projet tel que celui-là en trois morceaux ?

C'est du saucissonnage. Il est bien certain que les responsabilités des uns et des autres s'évaluent dans cet ensemble. Je suis d'ailleurs très étonné que pour monter une affaire semblable, il n'y ait pas du répondant en aval et en amont.

Ce qui m'étonne aussi, c'est l'intervention très curieuse, au dernier moment, où on est venu nous montrer un projet avec un gazoduc. Je me suis reporté sur le site de TIGF. Je n'ai rien trouvé, il y a une page blanche. Il était mentionné qu'il existait quelque chose pour le Verdon. J'ai donc cherché plus loin, j'ai eu une page blanche.

Cela me semble être une improvisation de dernière heure. Pourquoi ? Je n'en sais rien. Voilà un projet qui se trouve coupé en différents morceaux. Quid des

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
responsabilités ? Dirait un juriste. Comment répartir entre tout ce monde éventuellement, en cas de faute, en cas de malheur et de misère, qui a fait quoi ? Ma question est extrêmement simple : qui fait quoi ? Qui est qui ? Quel est ce quoi ?

M. Louis-Julien Sourd

J'ai bien compris. Merci. Je ne réponds qu'à la question pour laquelle j'ai la réponse, celle relative au projet de gazoduc. Je donnerai ensuite la parole à 4Gas pour qu'il représente clairement la société et la convention signée avec le Port Autonome de Bordeaux qui n'est pas présent ce soir.

Sur le gazoduc, nous avons eu une soirée consacrée à ce sujet le 18 octobre dernier. La société TIGF, filiale de TOTAL, compétente pour le transport de gaz dans le sud-ouest de la France, a présenté quatre hypothèses dont l'une passerait effectivement par l'estuaire. Ces quatre hypothèses figurent sur le site de la Commission, pas sur le site TIGF.

Monsieur JONKMAN, pouvez-vous à nouveau – cela a déjà été fait et figure dans le dossier – préciser la convention qui vous lie avec le Port Autonome de Bordeaux ? D'autre part, pouvez-vous repréciser qui est la société 4Gas ?

M. Henk Jonkman

Concernant la convention avec le port, la question a été posée à de nombreuses reprises. Monsieur Deiss a répondu souvent, il a été également répondu sur le site. C'est une convention de réservation de terrain pour une durée de trois ans. C'est une convention qui prévoit, éventuellement, si l'on veut faire un projet, que l'on peut faire une location.

Ce terrain est donc réservé pour trois ans. Nous avons fait des études préalables pour voir si la possibilité ou notre envie de faire un projet existait. Le jour où cela est décidé, ce contrat se transformera en un contrat de location.

Pour revenir à 4Gas, cela a été expliqué souvent également. Le siège de la société 4Gas se trouve à Rotterdam en Hollande. C'est une SA avec des sociétés privées et des particuliers qui sont actionnaires. Concernant les filiales, je viens de vous expliquer la convention de réservation avec le port, et de la même façon, pour commencer à faire les études de ce projet, nous avons créé une filiale en France, qui est une SAS basée à Neuilly-sur-Seine, à la Défense, avec un bureau de représentation à Bordeaux.

Pourquoi une SAS ? Parce qu'encore une fois, nous sommes en phase d'études préalables. Comme nous l'avons fait par exemple à Milford Haven, le jour où il est décidé de démarrer la construction, une filiale capitalisée de façon adéquate pour la réalisation d'un projet est faite.

Voilà la situation. Il en est de même au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où nous avons des projets en cours.

M. Allaire

Bonjour Mesdames et Messieurs. Je voudrais simplement vous dire que je suis le Président des Commerçants, un tout petit président qui mange du méthane depuis le 9 septembre, avec l'autorisation de notre secrétaire d'État.

Je voudrais aussi vous dire que le 21 septembre, à la mairie de Saint Georges de Didone – que je remercie de nous prêter ses bureaux à l'espace Michelet, ce qui nous permet de nous réunir très souvent – nous avons créé le Collectif des Deux Rives, car Monsieur Sourd avait tout simplement oublié qu'il y avait une deuxième rive. Vous voyez ce soir le monde que nous avons ! Si nous avons une autre réunion de fin de contrat, nous aurons 5 000, 6 000, 7 000 personnes.

Je voudrais aussi remercier les jeunes qui ont distribué des flyers ce week-end. Ils ont rassemblé 3 000 signatures pour Monsieur Sarkozy. Nous avons en ce moment 5 000 adhérents au Collectif pour tous.

Comme je suis commerçant, je serai le premier touché. Je suis en contact avec le Président de la FNAIM, avec qui nous allons créer un partenariat pour annoncer dans toutes les agences immobilières que l'on risque d'avoir un problème. Non au port méthanier, oui au développement durable. Cela sera fait mercredi matin, je pense. Nous travaillons donc énormément sur le sujet.

Je voudrais également vous dire que plus vite ce sujet sera terminé, plus vite nous travaillerons normalement, plus vite nous reprendrons notre commerce. Il faut savoir qu'avec ce projet de trois ans renouvelables, si nous ne faisons pas très attention, nous en avons pour six ans, et en six ans, notre région Poitou Charente sera sinistrée. Nous avons du souci à nous faire.

Je voudrais encore vous dire...

M. Louis-Julien Sourd

Soyez brefs, de nombreuses personnes souhaitent s'exprimer.

M. Allaire

Bien sûr, Monsieur. Vous êtes tout de même surpris d'avoir une deuxième rive ! Il n'y a pas de problème. Vous le voyez de plus en plus.

M. Louis-Julien Sourd

Nous ne sommes pas du tout surpris.

M. Allaire

Oui, tout à fait !

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
J'étais à Soulac lundi. On a vu un incident qui aurait pu se produire sur vos installations, qui ferait comme un chalumeau de 1,7 kilomètre de diamètre. C'est-à-dire que vous brûlez tout simplement le Verdon, les écoles. Je vous dis donc que vous êtes des criminels ! Merci...

M. Louis-Julien Sourd

... Chacun est bien sûr responsable de ce qu'il déclare.

M. Jean-Paul André

Merci Monsieur le Président, de me donner la parole. J'habite Meschers tout simplement.

Pour me forger une opinion sur l'opportunité, les avantages peut-être, les inconvénients sûrement, ainsi que les dangers du projet, comme tout individu lambda, je ne dispose que du dossier, disons, publicitaire du maître d'ouvrage. Cependant, pour éviter une mise en cause de mes arguments, je ne veux me référer qu'à ce seul dossier.

L'exercice n'est pas simple, dès lors que le dossier donne parfois des informations différentes, et ce, à la même page. Exemple : en page 60, les tonnages totaux du Port Autonome de Bordeaux sont pour 2005 de 8,691 tonnes sur le premier tableau, et de 10 millions de tonnes sur le graphe qui suit.

Même constat sur la page 31. Un tableau fait état en France de deux terminaux méthaniers opérationnels, d'un en construction et de trois en projet. L'encart situé juste au dessus liste quant à lui pas moins de cinq nouveaux terminaux. Où est la vérité ?

Si le dossier manque de rigueur, il ne manque pas d'ambition. En effet, sur cette même page 31, il est fait état que 29 % de l'approvisionnement français en gaz ont été réalisés en GNL par deux terminaux existants dont la capacité est de 14,5 milliards de mètres cubes. Le Verdon, avec ces 15 milliards, autoriserait à lui seul le doublement de ce type d'approvisionnement. La concurrence sera rude. Sera-t-il rentable face aux quatre autres sites prévus, eux, en milieu industriel et face aux liaisons par gazoduc qui perdureront ? J'en doute.

Aussi, Messieurs les représentants du maître d'ouvrage, évitez de massacrer un site naturel et touristique, de dépenser l'argent de vos actionnaires et de vous opposer à vos éventuels clients. Renoncez dès maintenant à mettre en danger et à sacrifier un cadre exceptionnel.

Merci.

M. Louis-Julien Sourd

En attendant que l'intervenant suivant ait un micro, je vais donner lecture de la question de Monsieur Lebrun, de Saint-Georges :

Je vous donne la réponse. Nous sommes là pour un débat. Depuis la première réunion jusqu’à la dernière...

... Doucement dans vos appréciations...

... Le Port Autonome a été systématiquement présent, président, directeur, cadre. Ce soir, ils n’étaient pas disponibles. Ils seront là aux prochaines réunions. Ils se sont déjà longuement exprimés. Ils seront présents le 8 novembre à Soulac et à la séance de clôture.

M. François Fuentes

Bonsoir. Je suis animateur du club Poésie 17 de Royan.

Si j’ai eu l’audace de demander la parole, c’est pour faire entendre la voix des poètes de l’estuaire, et plus largement, de tous les artistes amoureux de notre magnifique région et de notre bel estuaire qui nous sert à tous d’inspiration.

Notre club, qui comprend environ 40 poètes de la proche région royannaise, s’est placé dès sa création sous le signe de l’estuaire. Nous sommes les poètes de l’estuaire.

Avec ce projet, Messieurs les invités, qui va défigurer tout ce que nous aimons et que nous avons reçu comme une gifle ou plutôt, comme un crachat, nous nous sommes sentis bafoués, insultés, violentés, au plus profond de notre âme. Comme le disait Cocteau : « L’âme des poètes n’est-elle pas l’âme de tous qui s’exprime au nom de tous ? ».

Dans ce rude débat, Messieurs les invités, je vous propose modestement un poème à la gloire de notre estuaire.

O bel estuaire, à la robe sombre et ombrageuse, alourdi par une eau expérimentée,

Qui a raclé de loin et longtemps tous les trésors de nos mille solitudes, je te salue
pour ton ouverture royale, apaisée,

Et comme filtrée de tes humeurs anciennes et tumultueuses, au passage de Talmont.

Talmont la belle et la sévère, Haute dame de race qui veille de haut et qui t’a salué de son air fier et de son assise millénaire, sur les pierres de l’art et du pur esprit.

Je te salue bel estuaire, et point ne quitterai le monde sans te chanter et proclamer que ta beauté, ta grandeur et ta majesté tranquille furent douces à mon cœur de poète ayant trop caressé l’envers des songes.

Ton ouverture et ta majesté et cette volonté sans faille de te fondre humble et soumise dans l’infini vert et bleuté de notre mer océane.

Notre mer est notre mère et notre berceau lointain, aux draps émerveillés de corail et de poisson filant entre les rochers des miracles,

Tu caressas mon cœur comme tu le fais éternellement pour Meschers et Saint-Georges-de-Didonne, et Royan la Blanche, la douce martyre, Messieurs les invités,
Royan, le 29 octobre 2007

Et les falaises de Nosant, et Saint-Palais où tes rugissements sous le pont du diable ne sont que la grosse voix du père débonnaire qui gronde son enfant sans conviction véritable.

Je vais m'en tenir là, mais je conclurai par une phrase : non aux fonds de pension américains qui veulent nous voler notre âme.

M. Louis-Julien Sourd

Merci Monsieur Fuentes. J'aimerais avoir le poème, car on n'en lit pas beaucoup pendant cette phase de débat public. Je l'apprécie beaucoup. Merci. Je donne maintenant la parole à Monsieur BODIN, puis nous passerons au troisième thème de la soirée sur la sécurité industrielle.

M. Hervé Bodin – Trésorier « Une pointe pour tous »

Un commentaire et trois questions, si vous le voulez bien, Monsieur le Président.

Une étude menée en 2002 par l'observatoire du littoral, en liaison avec un groupe de travail composé de spécialistes de six pays, sous l'égide de la Commission Européenne, atteste que les communes du littoral ayant au moins un site SEVESO possèdent huit fois moins de lits touristiques que les communes vierges. En conséquence, le marché sanctionne très gravement et irrémédiablement les communes SEVESO, y compris celles ayant des limites supérieures à la distance qui sépare le Verdon de la côte charentaise.

Cette étude permet d'affirmer que le classement SEVESO est totalement incompatible avec la demande des touristes, la demande des seniors disposant de pouvoir d'achat et par conséquent rédhibitoire pour les emplois induits.

Voici mes trois questions, malheureusement en l'absence des dirigeants du Port Autonome de Bordeaux.

En l'absence de nécessité nationale, conformément à l'exposé incontestable et incontesté de Monsieur le Sénateur et Président Xavier PINTAT, pourquoi l'établissement public du PAB, qui a forcément eu connaissance du rapport de l'observatoire du littoral, a signé des conventions de réservation en contradiction totale avec les activités économiques développées avec succès depuis 60 ans en rive droite et depuis près de 20 ans en rive gauche ?

Cette première question en induit une seconde encore plus préoccupante. Pourquoi le PAB qui, rappelons-le, n'est pas un État dans l'État, mais un établissement public dans un État de droit, s'est-il éloigné des conditions préalables et nécessaires à l'exercice de la démocratie de proximité, en laissant nos élus plusieurs mois dans l'ignorance de la signature desdites conventions ?

En supposant que les populations des deux rives ne soient pas contraintes de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde de leurs intérêts économiques, patrimoniaux

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public et environnementaux, autrement dit si 4GAS se retire, l'établissement public a-t-il intégré dans sa réflexion le transfert de compétences sur les terrains vacants en faveur de la communauté du Nord Médoc ?

À l'approche de la réforme du statut du PAB qui a été annoncée plusieurs fois par la presse et à la veille des municipales, cette question me paraît fondamentale. Je vous remercie de votre attention. Malheureusement, le PAB ne pourra pas répondre ce soir.

M. Louis-Julien Sourd

Cela concerne évidemment la communauté de communes de la Pointe du Médoc. Nous aurons, le 8 novembre, à Soulac, une réunion au cours de laquelle la question de l'urbanisme et de la vocation industrialo-portuaire des terrains du Verdon sera détaillée par la Direction Départementale de l'Équipement de la Gironde que nous avons vue ce matin.

Je donne maintenant la parole à la DRIRE de Poitou Charente afin qu'elle s'exprime sur les risques industriels et la sécurité.

M. Guy Soulié-Belrepayre – Chef du groupe de subdivisions de la DRIRE Charente Maritime

Merci. Bonsoir. Comme on vous l'a dit, il s'agit d'un établissement qui est une installation classée et qui relève de la directive SEVESO seuil haut, c'est-à-dire avec des servitudes.

➤Le cadre réglementaire

Le cadre réglementaire est composé de quelques grands principes que je vais vous indiquer.

Un exploitant est toujours responsable de ce qu'il fait, de son installation classée.

La réglementation française prévoit une approche intégrée, c'est-à-dire que dans l'hypothèse d'une autorisation d'une telle installation, c'est un arrêté préfectoral qui réglemente toutes les activités, en termes de pollution de l'air, de l'eau, de déchets, de santé, de faune ou de flore, ainsi qu'en situation accidentelle.

La réglementation exige une obligation de résultats, mais pas de moyens.

Les meilleures technologies disponibles doivent être mises en place par l'exploitant qui doit avoir une approche d'amélioration continue dans son établissement.

Une demande d'autorisation devra être déposée si le projet est confirmé. Celle-ci devra être fort détaillée avec une étude d'impact, mais aussi une étude de dangers en vue de la prévention des accidents.

➤Les quatre piliers de la maîtrise des risques

- Des approches complémentaires

L'étude de dangers doit permettre d'identifier les mesures de maîtrise des risques mises en oeuvre par l'exploitant et les mesures complémentaires à prendre.

Elle a aussi pour base d'élaborer des dispositions permettant la maîtrise de l'urbanisation autour de l'installation avec des servitudes d'utilité publique et des plans de prévention des risques technologiques.

Elle permet de concevoir un plan de secours interne et un plan de secours externe de l'exploitation, ainsi qu'une communication auprès des riverains, avec des réunions publiques et des CLIC.

- Le processus de décision

A l'issue d'un tel dossier, un dossier d'autorisation est présenté au préfet.

L'instruction de la DRIRE porte sur la complétude du dossier aussi bien sur la forme que sur le fond, complétude et régularité.

Cette demande est soumise à une enquête publique, qui dure un mois et peut être prolongée. Il y a un commissaire enquêteur, voire une commission d'enquête. Les services administratifs sont également amenés à donner un avis sur ce dossier. Des

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
tierces expertises peuvent être demandées sur différents points, étude de dangers ou certains points de l'étude d'impact.

Un rapport final est présenté et est soumis à l'avis du CODERST, Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques.

In fine, le préfet prend une décision d'autorisation ou de refus, en définissant des prescriptions, des servitudes, et un PPRT.

Voilà donc le cadre réglementaire qui s'applique à un tel projet.

Mme Corinne Biès

... S'il vous plaît. Si nous ne pouvions pas obtenir le calme et si les gens ne pouvaient pas s'exprimer, nous serions obligés de lever la séance...

... Merci...

M. Patrick Loulière

... Merci d'écouter les questions que vous avez posées...

M. Louis-Julien Sourd

... Nous avons compris. Ce n'est pas la peine de répéter dix fois...

Vos questions maintenant.

M. Patrick Loulière

Nous avons reçu un assez grand nombre de questions par Internet et également ce soir. Ces questions s'adressent essentiellement à 4Gas. La première est très courte, elle émane de Monsieur Néau de Royan.

« Est-il vrai que les travaux ont déjà commencé au Verdon ? ».

M. Henk Jonkman

Non.

M. Patrick Loulière

Un point important, dont nous parlons chaque fois, et même si la DRIRE s'est exprimée à ce sujet, porte sur les problèmes de distance et de danger entre le terminal et les habitations.

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
Une série de questions est posée par Madame Longue de Royan, Madame Boulestex de Cozes, Monsieur Berthous de Saint-Georges-de-Didonne.

« *Est-il vrai qu'aux USA, le stockage de gaz naturel est interdit ?* »

À mon avis, non, mais vous allez le dire.

« *Est-il vrai qu'aux USA et au Canada, les distances entre les terminaux méthaniers construits ou en cours d'étude sont supérieures à quinze kilomètres par rapport aux premières habitations ?* ».

Pouvez-vous répondre ?

M. Henk Jonkman

Le GNL n'est pas du tout interdit aux États-Unis. Il y a des stockages de GNL là bas.

Concernant les distances, nous en avons longuement parlé. Vous avez pu voir dans les autres projets à peu près les mêmes distances que celles que nous avons annoncées. Des trois projets, nous sommes celui qui a donné les distances les plus élevées. Elles sont tout à fait comparables à ce qui se pratique aux États-Unis.

Quand il y a un site aux États-Unis où il n'y a rien à dix kilomètres à la ronde, cela n'a rien à voir avec les distances de sécurité...

M. Olivier Bousquet

Je voudrais ajouter que les stockages de GNL sont autorisés aux États-Unis. Certains sont en simple intégrité, c'est-à-dire qu'il n'y a qu'une paroi, alors qu'ici, nous avons une intégrité totale avec une cuve en 9 % nickel et une cuve en béton. Il y a encore des cuves en construction et en projet où les cuves sont en simple containment...

M. Patrick Loulière

... Merci. J'ai compris.

... Pour votre information, puisqu'il a eu également des contestations sur la distance séparant le projet de 4Gas avec les premières habitations, nous avons demandé à un géomètre de prendre les mesures avec l'école, etc....

... C'était à votre demande...

... Merci de faire le silence...

... Une question est posée par Monsieur SIMONE et Monsieur ALFRED de Royan et porte sur la cohabitation de la centrale nucléaire de Braud et Saint-Louis et du terminal. Ils demandent de façon plus générale ce qu'est le risque SEVESO II. Est-ce que deux sites SEVESO peuvent cohabiter et à quelle distance ? Est-ce qu'il y a une réglementation à ce sujet ?

M. Henk Jonkman

La centrale nucléaire dont il est question se trouve à environ 35 ou 40 kilomètres du Verdon. À titre de comparaison, il y a une centrale nucléaire plus importante à Dunkerque qui se situe à 1,3 kilomètre du projet de terminal méthanier.

M. Hubert Vigouroux, de la DRIRE Aquitaine

Je voulais surtout répondre à la question sur la coexistence possible de SEVESO. Il n'y a pas de règle relative à cette possibilité. D'ailleurs, sur la presqu'île d'Ambès ou à Lacq, il y a bien souvent au contraire des concentrations de SEVESO.

Le seul élément à prendre en compte s'agissant de cohabitation de SEVESO, c'est de regarder si des effets qui naîtraient dans un SEVESO pourraient avoir des conséquences sur celui d'à côté.

C'est juste une information par rapport à la législation sur les installations classées.

M. Patrick Loulière

Une autre question est posée par Monsieur Alfred de Royan :

« Quel est l'impact du terminal sur la circulation aérienne puisqu'il y a un aéroport au Verdon, pas très loin du terminal méthanier ? ».

M. Louis-Julien Sourd

Nous avons interrogé la Direction Générale de l'Aviation Civile sur ce sujet. Nous aurons donc la réponse.

M. Patrick Loulière

Une question concerne aussi la navigation. Monsieur Chene de Breuillet considère que les réponses qui ont été données lors de la dernière réunion à Royan étaient floues. Cela concernait les restrictions, les contraintes, les distances de sécurité par rapport à un terminal méthanier.

Personne ne peut répondre ce soir, mais les réponses seront apportées sur le site Internet...

... Je pense que la majorité d'entre vous était présente lors de la dernière réunion à Royan ; les réponses ont été fournies...

Mme Corinne Biès

Toutes les questions que vous posez au cours des débats sont reportées sur le site Internet et obtiennent également des réponses écrites. Nous avons un peu de retard,

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
mais sachez que toute question aura une réponse. Vous pourrez alors avoir une trace écrite des réponses qui vous seront apportées.

M. Patrick Loulière

Monsieur LESCORCE de Soulac demande :

« *Le Verdon est-il situé en zone sismique ?* »

Lors de la dernière réunion, on a parlé de possibilité de zone sismique.

M. Arjen Kruithof

Dans le document, dans l'étude préalable sur les dangers, nous vous donnons une réponse à la page 15. Nous vous indiquons que le risque sismique varie selon les régions et qu'il n'y a en France que cinq zones d'exposition de sismicité croissante. Selon ce classement, le site du Verdon est classé en zone zéro, ce qui veut dire que l'activité sismique de la région du Verdon peut être considérée comme sans risque important.

M. Olivier Bousquet

Je voudrais rajouter que, comme je l'avais dit lors de la précédente réunion, pour les réservoirs méthaniers, le sol est la principale préoccupation. Une étude approfondie du sol sera faite. Tous les risques et toutes les données environnementales, y compris des données additionnelles par rapport aux zones sismiques, seront étudiées pour avoir...

... ce qui est la norme dans ce genre d'installations.

M. Patrick Loulière

... S'il vous plaît. Nous avons compris...

M. Louis-Julien Sourd

... S'il vous plaît. Il nous reste une demi-heure...

M. Patrick Loulière

... Madame Bodhuin de Royan repose une question :

« *Vous n'avez pas répondu à la première question : les travaux ont-ils démarré ?* ».

Il me semble qu'ils ont répondu, mais je vous demande de répondre à nouveau.

M. Henk Jonkman

Non, les travaux n'ont pas démarré.

M. Louis-Julien Sourd

Concernant les risques sismiques, nous en avons parlé il y a peu avec des élus qui considèrent qu'effectivement la pointe du Médoc, le Verdon, comme cette zone et en particulier l'Ile d'Oléron sont des zones à risque sismique...

... Je vais donc demander au BRGM, Bureau de Recherche Géologique et Minière, avec lequel j'ai travaillé longtemps, de me fournir l'atlas des risques sismiques, que nous transmettrons à 4Gas pour qu'il en tienne compte.

La DRIRE a quelques points à ajouter en matière de risques spécifiques aux terminaux méthaniers.

Hubert Vigouroux-

C'est vrai que le classement en zone zéro est en train d'être revu puisqu'il y a une nouvelle carte d'aléas sismiques. De toute façon, pour un équipement de ce type, il est certain que l'étude de dangers, si elle devait un jour venir sur notre bureau, devrait comporter des éléments très précis sur ce point et le simple renvoi à un risque zéro ne suffirait pas.

M. Arjen Kruithof

Je suis entièrement d'accord avec cela. Le Verdon a été classé en zone zéro, mais cela n'empêche pas que nous avons bien analysé les risques, les activités sismiques des 500 dernières années. La réglementation prescrit qu'il est important de prendre en considération les plus grands tremblements de terre qui sont survenus dans la région...

Intervenant

Je voudrais m'adresser à ces Messieurs pour leur dire la chose suivante. L'épisode que nous avons vécu en 1999 s'est passé avec un coefficient de 56. Comme il y a des fosses au large de l'Ile d'Oléron de plus de 600 mètres de profondeur, une surcote nous a amenés à un coefficient de marée dépassant les 117 ou 118 dont nous avons l'habitude.

Si la même chose se reproduit, par un coefficient au moment des marées d'équinoxe de 118, jusqu'à combien montera l'eau ? C'est cette surcote qui est dangereuse, car il n'y a pas d'échappatoire. Une fois que le bateau sera rentré en Gironde, il ne pourra pas ressortir à cause des bancs de la Mauvaise et de cette sortie qui est trop difficile.

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
De Nantes à Bayonne, il n’y a qu’une seule abeille pour nous sortir au cas où il y aurait des problèmes. On n’a pas encore fini d’enlever le bateau qui est devant l’Île de Ré. Même s’il y en a une, on n’y arrivera pas...

M. Patrick Loulière

... Merci. Dernière question concernant le futur exploitant. Elle revient souvent et je crois que des réponses ont déjà été apportées.

« *Si le projet se faisait, qui serait le futur exploitant ?* »...

... La question est posée par Monsieur BERTRAND :

« *Nous ne savons toujours pas qui est le futur exploitant. Pourtant, à ce stade du projet, il devrait être présent et connu.* »

La réponse a déjà été donnée sur le site Internet, et la dernière fois.

M. Henk Jonkman

Nous serons l’exploitant du terminal.

M. Roméo Caillaud

Je fais partie du Conseil Municipal des Jeunes de Royan. Nous sommes contre ce projet.

Nous parlons des ports méthaniers. Je voudrais savoir ce que va devenir notre plage de Royan, ainsi que toutes celles qui sont près du port méthanier. Est-ce que les personnes pourraient encore se baigner ?

Ensuite, mais vous avez déjà répondu, les activités nautiques ne pourraient plus continuer si un méthanier passait.

M. Louis-Julien Sourd

D’abord, je vous félicite d’exercer si tôt vos capacités de citoyens.

M. Roméo Caillaud

Merci de m’avoir écouté.

M. Louis-Julien Sourd

Je pense que vous avez compris très tôt ce qu'est un débat public. Quelqu'un peut-il rappeler à ces jeunes quel est le risque sur les plages ? On l'a déjà dit à la Chambrette et au Verdon. Est-ce que les plages de Royan seraient concernées par ce projet ?

M. Olivier Bousquet

D'une part, je suis également content que le Conseil Municipal des Jeunes s'associe au débat. Lorsque j'étais Conseil Municipal de Saint-Cloud, j'avais moi-même établi un Conseil Municipal des Jeunes...

... D'autre part, on continuera à se baigner comme avant sur toutes les plages de Royan. Nous pensons que la navigation touristique ne sera pas affectée, ou très minimalement, par le projet...

M. Serge Jullien

Bonsoir à tous. Bien que non spécialiste de l'environnement, j'ai lu avec précision la brochure remise par 4Gas le 8 octobre. À l'article 4.2.4, il est dit que l'eau qui va être rejetée en mer sera 7 degrés plus froide que celle qui va être pompée. Il est écrit également que ce sera rapidement imperceptible, sans dire ce qu'était la notion d'imperceptibilité. Est-ce que c'est 2 kilomètres ? 20 kilomètres ? On ne sait pas.

Par ailleurs, dans le même article, il est dit que l'on va rejeter entre 6 tonnes et 60 tonnes de javel par an, mais que c'est une quantité somme toute limitée parce que cela va se diluer. Je me demande si ces affirmations sont bien sérieuses.

Nous avons tous compris que ce projet était primordial pour le Port Autonome de Bordeaux. La meilleure preuve est que j'ai lu que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux avait voté à une écrasante majorité pour la réalisation de ce projet.

Si le projet était bon, on serait tenté de leur *refiler la patate chaude*, mais le projet n'est pas bon. C'est la raison pour laquelle nous n'en voulons pas.

Enfin, je voudrais prendre Monsieur SOURD à témoin. Il est vrai que vous êtes censé être neutre. Lors de la dernière réunion, comme l'a dit un interlocuteur tout à l'heure, on nous a présenté une simulation de photographies, honteuses. Je crois qu'il serait bon, puisque vous allez sans aucun doute organiser une réunion de clôture à Royan, que vous nous présentiez les photographies. Il existe au Verdon un château d'eau, que tout le monde connaît ici. Il faut donc faire des photographies en simulation avec le château d'eau, ce qui nous permettra de mieux juger. Merci.

M. Louis-Julien Sourd

J'ai bien noté ces questions. Sur le rejet de l'hypochlorite de sodium, j'ai dit tout à l'heure qu'à la demande des professionnels ostréicoles une expertise d'IFREMER serait

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public faite et communiquée sur le site. Nous en tiendrons compte dans le compte-rendu final.

Mme Régine Joly, Conseillère régionale de Poitou-Charentes

Plus cela va et plus je pense que nous allons gagner contre ce projet...

... Parce que tout le monde s'y est mis. Bien sûr, vous. Vous êtes de plus en plus nombreux, et c'est cela qui est le plus important, que la base, que les citoyens prennent ce projet en charge et luttent jusqu'à ce qu'il soit retiré...

... Ensuite, il y a tous les groupes d'élus, que ce soit l'Association des Maires, le Conseil Général, le Conseil Régional. J'ai ici le vœu du Conseil Régional qui pose énormément de questions et ne souhaite pas du tout que ce projet arrive à son terme.

Nous ne sommes pas dans le développement durable. Aujourd'hui, à l'heure où le Grenelle de l'Environnement est en train de s'achever et peut-être nous proposer de belles choses justement, il faudrait parler vraiment de développement durable qui prenne en compte une économie propre, tout ce qui est social et tout ce qui est environnemental. Ici, c'est justement cela qui fait marcher l'économie de notre région et si nous abîmons notre estuaire, il n'y a plus de développement durable !

Alors, je m'adresse à la société néerlandaise 4Gas, qui a été créée en 2005, à partir de la reprise de la société PETROLUS International par l'un des leaders mondiaux dans le domaine des fonds d'investissement privés : allez gagner de l'argent ailleurs ! ...

M. Sébastien Gonzalez

... Bonsoir tout le monde. Je me présente, j'ai 21 ans, je viens de Royan. Je suis ancien Président du Conseil Municipal des Jeunes. Je peux me féliciter de leur présence.

J'ai lu attentivement, Messieurs de 4Gas, votre dossier de maître d'ouvrage. Mon intervention porte sur l'impact économique de ce projet sur notre territoire. La Charente Maritime et l'agglomération Royan Atlantique ont pour principale activité le tourisme qui induit plusieurs milliers d'emplois directs et indirects dans la saison et toute l'année.

Dans votre dossier, vous tentez de nous convaincre des impacts économiques soi-disant positifs pour la Gironde. Or, de notre côté de l'estuaire : rien. Nous sommes encore les oubliés. Il n'y a aucune étude d'impact concernant la Charente Maritime, ni même le pays Royannais.

J'ai souhaité prendre la parole, car ce projet aura des conséquences certaines pour notre avenir, nos activités, notre cadre de vie, nos emplois, à nous, jeunes et futurs travailleurs.

On dit que la jeunesse ne s'engage pas. Ce soir, elle est présente. J'ai vu plusieurs jeunes Royannais. Preuve que ce projet mérite débat au travers de vos commissions, mais nous souhaitons surtout des réponses précises.

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
Ainsi, pouvez-vous nous dire si une étude d'impact économique a été menée pour notre territoire, la Charente Maritime et le pays Royannais ? Pouvez-vous nous communiquer les conclusions précises ?

Nos élus s'efforcent de construire un territoire alliant développement économique, cadre de vie, environnement, c'est le développement durable ; votre projet semble vouloir détruire cela. Notre département, notre ville, notre territoire n'ont aucun intérêt à accueillir votre projet... Je n'oublie pas la Gironde.

Si Monsieur le Maire de Royan me le permet, je vais reprendre son expression : Messieurs de 4Gas, nous sommes prêts à vous accueillir en tant que touristes, mais non en tant qu'industriels. Bienvenue en pays Royannais.

Mme Athaquet

Je vais vous poser deux questions assez simples, parce que cela m'interpelle depuis un certain temps. Monsieur Borloo dit qu'il veut faire de la France un État exemplaire. Nous, en qualité de Français, sans équivoque, nous répondons présents. Je crois que nous le prouvons ce soir. À vous, je vous demande : quel rôle comptez-vous jouer, car vos règles nous semblent rétrogrades ? Je suis désolée, mais c'est ce que l'on pense.

Il dit que les Français doivent – et il insiste sur ce point – s'emparer du débat. Je crois qu'en qualité de Français, c'est ce que nous faisons. À vous, je demande : où placez-vous le vôtre ? Au dessus du sien ?

M. Olivier Bousquet

Pas plus tard qu'aujourd'hui, dans les Échos, il y avait une double page sur le rôle du gaz et le rôle du LNG dans le pays, avec des études encadrées par certains parlementaires. Notre activité, l'activité de 4Gas s'inscrit donc parfaitement dans ce cadre, dans le cadre du développement de ressources de gaz pour avoir une autonomie au niveau de la France...

... Voilà dans quel cadre s'inscrit notre activité en Europe et partout dans le monde.

M. Louis-Julien Sourd

Cet article m'a été signalé tout à l'heure par Monsieur le Député. Je pense qu'il est essentiel que vous lisiez les Échos d'aujourd'hui.

... Non. C'est un journaliste qui l'a écrit. Les Échos ont une réputation sérieuse...

... Je n'ai pas d'action dans Les Échos, c'est Monsieur le Député qui me l'a donné tout à l'heure, je ne le connaissais même pas. Je vous incite simplement, pour vous documenter, à consulter ce journal...

... Nous sommes totalement neutres...

Mme Josiane Nouvel

Bonsoir. Je voudrais d'abord m'adresser à Monsieur Bousquet. Monsieur, vous ne sauvez pas 4Gas. Monsieur Sourd non plus. C'est un préambule.

D'autre part, j'ai reçu une réponse à une question que j'ai posée, mais elle ne me satisfait pas. Il s'agit de l'identification des gens qui représentent les médias au cours des réunions de débat public. Nous sommes bombardés de photographies et nous ne savons pas qui sont les organismes de presse. Que les particuliers ne se présentent pas, je le conçois, mais que nous ne sachions pas quels sont les médias représentés dans les débats publics me paraît impensable.

Mme Corinne Biès

Excusez-moi, Madame. Pour être bien claire, votre question porte sur le fait que vous avez pu être photographiée au cours des réunions publiques sans votre accord, c'est cela ?

Mme Josiane Nouvel

Cela m'est égal, mon image, je m'en moque, mais je trouve qu'il n'est pas correct de prétendre organiser des débats publics avec des médias qui se camouflent. On ne sait pas qui est qui. Cela me semble impensable.

Mme Corinne Biès

Il semblerait logique que les médias qui participent aux réunions publiques puissent être identifiés. C'est recevable.

Mme Josiane Nouvel

C'est recevable d'autant que vous demandez de nous présenter quand nous vous posons une question.

Mme Corinne Biès

Tout à fait. Mais nous vous demandons de vous présenter pour pouvoir retranscrire par écrit votre témoignage. C'est aussi pour vous permettre de tracer vos interventions.

Le débat est également filmé. C'est une procédure classique en la matière. Toutes ces images seront ajoutées au compte-rendu. Ces caméras n'ont pas d'autre vocation. Les images ne seront pas communiquées. J'imagine que les médias qui sont là doivent être identifiés. Oui.

Mme Josiane Nouvel

Je pense que ma question a été entendue et qu'il y aura peut-être une réponse.

Je voudrais maintenant revenir sur la question des dangers. J'ai pris comme base l'étude de l'eau dont 4Gas nous a communiqué le contenu. Je reproche à cette étude le saucissonnage qui a déjà été dénoncé par d'autres personnes. On dissocie l'étude de l'eau de l'étude de la faune et de la flore, comme si c'était possible.

Je donne quelques exemples. Page 3, vous constatez la bonne qualité bactériologique dans le secteur avant de l'estuaire. Je pose la question : qu'en serait-il avec vos méthaniers ?

Toujours page 3 : l'origine de l'eau, des tests hydrostatiques des réservoirs. Réponse avec un très joli tableau, très clair : à déterminer.

Pour la fabrication du béton des réservoirs, l'origine de l'eau : à déterminer.

Pour le refroidissement des compresseurs, l'origine de l'eau : à déterminer.

Pour l'eau incendie, ce qui n'est tout de même pas rien, origine : à déterminer ; quantité : à déterminer aussi.

Certaines choses sont un peu moins floues, mais tout aussi inquiétantes, car elles concernent la commune du Verdon-sur-mer. « L'eau pour les sanitaires et les cantines pendant la construction du site serait prélevée dans le réseau public ». S'il y a des Verdonnais ici, est-ce qu'ils sont contents de ce prélèvement supplémentaire sur leur réseau communal ? Ensuite, les eaux sales seront-elles déversées dans le réseau d'assainissement de la commune du Verdon ?

Pour la navigation, j'ai tout de même deux petites remarques à faire. J'ai suivi les réunions du débat public depuis le début et je peux faire des recoupements, ce que malheureusement tout le monde ne peut pas faire. Lorsque vous assistez à une réunion, vous ne savez pas forcément ce qui a été dit lors de la précédente.

Je peux témoigner qu'à la première réunion qui a été tenue sous ce chapiteau, le Commandant Follin et les pilotes nous ont fait un tableau idyllique de la navigation. Ils étaient absolument expérimentés, c'était vraiment imparable. A Soulac, tout est retombé puisque le 22, le Commandant Follin n'avait plus de certitude, notamment en cas d'échouement de méthanier. Il nous a dit, comme dans l'histoire de Fernand Raynaud : cela prendra un certain temps !

Je voudrais aussi préciser que les pilotes étaient beaucoup moins sûrs d'eux puisqu'ils ont dit : nous faisons des simulations pour les méthaniers, nous vous invitons à venir assister aux simulations. Si quelqu'un est intéressé, je crois qu'il faudrait peut-être aller voir, cela ne manque pas d'intérêt.

Je ne trouve pas cela sérieux !

J'ai posé une question par écrit à 4Gas qui ne m'a pas répondu. Dans son catalogue publicitaire – mais c'est un tourisme funèbre pour moi – on nous a dit qu'en cas de collision entre un méthanier et un autre navire, 4Gas n'avait jamais perdu sa cargaison et qu'il resterait indemne. Je pose une autre question, et je la pose très fort : dans un pays de marins, quel sera l'état des bateaux qui seront entrés en collision avec un méthanier, s'il s'agit d'un bateau de plaisance ou d'un bateau de pêcheur ? Dans quel état sera-t-il ?...

... J'enseigne l'histoire et la géographie, j'ai un DEA, je ne suis pas née de la dernière pluie, j'ai un certain âge, que je ne vous dirai pas. Je voudrais que vous me décriviez le dispositif qui existe ici dans la région permettant de prévoir les risques sismiques. Puisque dans l'Océan Indien, on n'arrive pas à le prévoir, ainsi même que dans des zones contrôlées par les Américains, décrivez-moi le dispositif pour les prévisions sismiques.

Je termine simplement en vous disant : Messieurs de 4Gas, votre projet est mauvais, vous allez perdre votre boulot, vous perdez votre agent et vous nous faites perdre notre temps et notre argent ! ...

Pour terminer, si vous permettez, vous n'êtes pas désirés ici, c'est le moins qu'on puisse dire. Si vous veniez par malheur à vous implanter chez nous, vous détérioreriez notre faune humaine, animale et notre flore, vous détruiriez également notre économie. Vous avez tort de vous entêter dans ce projet et vous devez l'abandonner.

J'ai une pensée émue et je suis très en colère en cette veille d'hiver. Votre pays est certainement plus riche que le nôtre, mais nous avons chez nous beaucoup de gens qui vont passer un hiver épouvantable à cause du froid. Il y a chez nous de la misère. Quand je vois que pour ce débat public on dépense un argent fantastique, je trouve que c'est une honte.

M. Louis-Julien Sourd

J'ai dit et je répète que les questions de navigation, d'échouement, de collision doivent être posées par écrit, elles reviendront...

... Pour les risques sismiques, j'ai déjà donné la réponse.

M. Jean-Claude Lacroix

Je fais une parenthèse, car le président de l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Georges m'a glissé un petit mot que je dois dire en préambule.

Nous vous invitons tous à venir dimanche à 14 heures sur la plage de Saint-Georges.

Je n'y serai malheureusement pas, car ce jour-là, je serai en stage de permis bateau côtier. J'espère donc vous ne serez pas là pour défigurer notre paysage lorsque je naviguerai sur l'estuaire.

Ceci étant, je vous ai posé tout à l'heure une question concernant l'énergie que l'on peut produire avec le gaz naturel. Je vous ai demandé quel était le taux d'émission de gaz à effet de serre. Vous avez répondu sauf erreur de ma part qu'il n'y avait pas d'émission de gaz à effet de serre.

Je me suis renseigné auprès d'EDF et de GDF. J'ai obtenu les réponses suivantes : au niveau de l'énergie électrique fournie par le nucléaire, il y a zéro gramme de CO2 par kilowatt émis ; au niveau du gaz naturel, il y en a 400 ; du fioul, 800 ; du charbon, 900. Vous êtes donc contredits.

Mais cela, c'est l'énergie brute en quelque sorte. Lorsqu'on utilise l'énergie pour le chauffage et l'industrie, ce qui est quand même le cas le plus fréquent, et pour lequel le Grenelle de l'Environnement va nous demander à juste titre de faire des économies de chauffage, la pompe à chaleur génère 10 kilogrammes par an et par mètre carré chauffé ; l'électricité 12 ; le gaz naturel 36 ; le fioul 46. C'est-à-dire que vous êtes pratiquement au même niveau que le fioul. C'est pratiquement un scandale.

Ce qui est scandaleux, ce n'est pas cela, c'est que vous ne répondez pas clairement aux questions.

Je vais faire un petit rappel. Vous nous aviez dit qu'au niveau du TNT dans le gaz, ceci se ferait avec d'extrêmes précautions pour qu'il n'y ait pas de dégagement d'odeur. Vous n'avez pas pu nous préciser si cette opération se réaliserait sur le site du Verdon ou à quelques dizaines de kilomètres de là.

Là encore, j'ai interrogé Gaz de France qui a tout de même une grande habitude de ces sujets. Ils prétendent que tous les terminaux méthaniers ont des problèmes d'odeurs. De plus, on m'a cité l'exemple d'une plage dans la région de Bilbao, où on ne voit pas le terminal méthanier parce que les rochers présents le masquent. Sur cette plage magnifique, les touristes ne viennent pas ou s'enfuient très rapidement à cause des problèmes d'odeur.

Deuxième point, vous avez parlé d'une torchère. Gaz de France me fait savoir aussi que lorsqu'une torchère se met en route, c'est à peu près équivalent au bruit d'un réacteur d'avion de chasse. Il ne me semble pas que vous ayez précisé tous ces éléments dans votre document ni répondu aux questions posées à ce sujet.

J'ai d'autres informations qui ne sont pas réjouissantes pour nous tous et il faut vraiment que nous nous battions. Réponse de GDF toujours : GDF est en train de compléter ses installations de transport de gaz dans la région du sud-ouest, soit par doublement de gazoduc, soit par des opérations de maintenance particulière, etc.

M. Louis-Julien Sourd

C'est faux, c'est TIGF. C'est TIGF qui transporte le gaz dans le sud-ouest, ce n'est pas Gaz de France.

M. Jean-Claude Lacroix

J'ai eu l'information de la part de Gaz de France.

M. Louis-Julien Sourd

Mais elle est fautive.

M. Jean-Claude Lacroix

Attendez...

M. Louis-Julien Sourd

C'est TIGF qui transporte le gaz dans le sud de la France, GTR Gaz dans le nord de la France.

M. Jean-Claude Lacroix

Excusez-moi, GDF m'informe du complément de gazoduc dans le sud-ouest. Je n'ai pas dit que c'était GDF qui le faisait. Il faut tout de même un peu d'impartialité !

De plus, ces deux entités qui gèrent les gazoducs font actuellement des offres d'emplois pour le sud-ouest de la France. Je ne pense pas que ce soit innocent. Cela pourrait laisser penser que le projet est déjà dans le tuyau, et je ne veux pas faire de jeu de mots avec un gazoduc.

J'avais un certain nombre de choses à dire. Je vais être très bref et aller un peu plus loin en disant que le gaz naturel comme énergie alternative... Cela a été la réponse de la DRIRE à Soulac lorsque j'ai posé la question sur le CO2. La DRIRE était d'ailleurs d'accord avec les chiffres que j'indiquais tout à l'heure. Il n'y a que 4Gas qui dit qu'il n'y a aucune émission de CO2. La DRIRE a donc confirmé qu'en 2005, la France a décidé de sa politique énergétique et que le gaz naturel était choisi comme énergie alternative. La DRIRE confirme donc, et en confirmant, malheureusement, on peut supposer qu'elle est pour le projet.

Je m'interroge. Maintenant que le Grenelle de l'Environnement vient d'avoir lieu et que le Président de la République a même gelé l'installation de nouvelles centrales nucléaires qui n'émettent pas de gaz à effet de serre, je pense que vous vous honoreriez, Messieurs de 4Gas ainsi que le Port Autonome de Bordeaux, à choisir des énergies alternatives puisqu'il y en a.

Je ne vais certainement pas vous apprendre qu'en exploitant l'énergie des vagues, des marées et des courants marins sur ce site ou d'autres, on arrive à produire de l'énergie électrique sans émission de gaz à effet de serre. J'ai vu la moue que vous faisiez. La France s'est engagée dans l'usine marémotrice de la Rance dans les années 1970. Il faut dire tout de même que cette usine qu'on a beaucoup décriée et qui s'est ensablée, fournit encore 4 % de l'électricité consommée par la Bretagne. Ceci est une information extrêmement récente.

Je dois dire par ailleurs que cet été, en 2007, le Portugal a installé trois machines fournies par une société écossaise pour produire 2,25 mégawatts avec l'énergie des marées et des vagues.

Le CNRS et l'École Centrale de Nantes ont mis au point une maquette qui démontrait que cela était possible. Cette maquette a fonctionné en 2006. Un prototype sera installé au large de l'Ile d'Yeux en 2009. La commercialisation des machines se fera en 2012.

Arrêtons les solutions polluantes et adoptons des solutions d'avenir, je vous en prie. Merci.

M. Géniteau, Président des Amis de Saint-Palais

Je voudrais d'abord nous remercier, nous remercier tous pour notre mobilisation et pour notre grand calme, car, il faut le dire, les conditions dans lesquelles le débat est organisé auraient pu conduire à une toute autre situation. Nous avons su rester calmes. C'est très bien.

Sur les conditions dans lesquelles le débat est organisé, je ne m'étendrai pas. Les Amis de Saint-Palais, dont je suis le Président, ont eu l'occasion d'élaborer deux contributions que vous trouverez sur le site de la Commission. Je vous renvoie à ces deux contributions.

Quand même quelque chose que j'ai découvert ce soir. Je le savais, nous l'avons écrit, ce dossier est dans un état d'impréparation très grave, mais j'ai quand même été surpris ce soir, alors qu'il n'y aura plus de réunions, ou très peu, une à Soulac et une finale à Bordeaux, le Président se soucie maintenant de compléter le dossier. Il est content, on lui a remis une étude récemment et il a demandé deux ou trois enquêtes complémentaires à droite et à gauche. Mais que diable, c'était avant le début de ce débat qu'il fallait que ce dossier soit complété.

Mme Corinne Biès

Monsieur, permettez-moi tout de même de vous répondre une seconde. C'est de votre droit...

M. Géniteau

... Je vous en prie... Votre partialité est telle... N'interrompez pas, Madame ! Laissez parler les intervenants quand vous leur donnez la parole. C'est la leur ! Vous nous répondrez en temps et en heure ! Le temps sera venu de nous répondre, laissez-nous vous parler ! Merci...

Il y aurait beaucoup à dire sur la façon dont le débat est organisé. Je ne m'étendrai pas, seulement une chose et j'en viens à mon deuxième point sur cette brochure. Beaucoup d'intervenants ont dit qu'elle était publicitaire, elle est évidemment publicitaire. J'aimerais savoir combien d'arbres sont passés à travers et j'aimais aussi savoir qui l'a payée.

Un port méthanier : il faut que les méthaniers y arrivent. Le tourisme est ici, on le sait, essentiellement fondé sur des plages. Est-ce que tout cela est compatible ?

Je lis en page 74 de la brochure « *étant donné la profondeur actuelle, la plupart des méthaniers peuvent déjà atteindre la jetée.* » La plupart des méthaniers ! Cela veut dire qu'il y a des méthaniers qui ne peuvent pas atteindre la jetée. « *Bien que ce passage ne soit possible que pendant un laps de temps de temps défini, marée haute* ».

Donc, aujourd'hui, dans les conditions actuelles, seuls quelques méthaniers peuvent, à marée haute uniquement – il faudra qu'on définisse ce qu'est la marée haute et en tout cas combien de temps cela dure – atteindre le port méthanier.

« *Au cours de l'avancement du projet, des investigations devront être réalisées pour déterminer si la profondeur donnée et la fréquence de passage des bateaux assurent assez de flexibilité et de sûreté pour les méthaniers actuels et futurs* ». Il faudra

Débat public –Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public
« déterminer » nous dit-on. Je pensais qu'il y avait une suite. Non, il n'y a pas de suite. Alors que se passera-t-il ? En fait, on le sait, soit les méthaniers n'arriveront pas et 4Gas aura investi en pure perte, soit les méthaniers arriveront, mais comment ? Parce qu'on aura dragué la passe.

La passe passe où ? La passe, s'agissant de Saint-Palais, passe à 300 mètres du rivage de Saint-Palais, de la grande côte à Nauzan. Si on drague, que se passera-t-il pour les plages de Saint-Palais et les autres ? Plus de sable sur les plages. Comment se terminera le tourisme ?

Un dernier mot quand même car je m'interroge depuis quelque temps sur le projet réel de la société 4Gas. Je voudrais d'abord remercier, et féliciter même, ces trois représentants, non pas pour la valeur des réponses qu'ils ont apportées aux questions qui leur ont été posées...

... Mais pour leur présence presque héroïque ce soir. Je sais, ce n'est pas facile pour vous d'être là et je vous remercie d'y être.

Cela étant, je m'interroge vraiment, parce que quand je vois l'inanité du dossier que vous avez remis à la Commission d'enquête, que celle-ci a accepté – mais c'est un autre problème – l'inanité de ce dossier, l'inanité de vos réponses, je me dis : il y a deux solutions. Soit ces gens se moquent de nous, soit ces gens-là nous méprisent, mais je ne veux pas y croire, alors je me dis : non, ils sont venus faire un peu de tourisme chez nous, mais ils n'ont pas de projet réel, et j'espère que c'est la vraie réponse.

M. Bannemarth

Monsieur Sourd, vous avez dit au début que 3 000 bateaux passaient dans l'estuaire. Vous avez dit que vous commenciez à naviguer. C'est normal. Je suis marin, je fais partie de la SNSM, les Secours. À titre d'échelle, vous voyez le petit chalet avec le toit vert à votre droite. Regardez-le ! Il représente les bateaux qui passent. J'ai vu deux méthaniers par hasard. À Fos-sur-mer, c'est la grosse structure qui est là. Il est impossible de les éviter, mais dans tous les cas, les voiliers ont la priorité. Un méthanier ne peut pas manœuvrer, comme le bac de Royan. C'est un gros bateau, on a la priorité, mais on le laisse passer. Mais un méthanier avec des passagers sur le bac de Royan... Il y a des tempêtes et des vents ici.

Je m'adresse à ces Messieurs de 4Gas. Si jamais cela arrivait, est-ce que ce Monsieur viendra faire de la voile sur l'estuaire ? Est-ce qu'il viendra se baigner au Verdon ? Est-ce qu'il va venir acheter une maison à Royan ?

M. Louis-Julien Sourd

Merci de votre participation. Au revoir.